





Sommaire

6 Conseiller et accompagner les professionnels de la culture

14 Animer les filières

22 Promouvoir les œuvres et les créateurs

28 Faire rayonner les talents et le territoire

36 Information – Ressources

38 Études – Observation – Base de données

40 Accompagner l'action culturelle et éducative sur le territoire

46 S'engager sur les enjeux transversaux

48 Communication

50 Administration et ressources humaines

54 Annexes

Couverture : Image extraite du court métrage d'animation *La Petite Reine Blanche* de Mathieu Georis et Théo Hanosset © Xbo films

Design graphique : Erwan Soyer
Adaptation et mise en page : L'Agence Unique, Occitanie Culture

Photo ci-contre : Performance *Gush is great* présentée par Production Xx au Plateau Danse Occitanie « Coups de cœur #2 » organisé par L'Agence Unique, Occitanie Culture, le festival Mouvements sur la ville, L'Agora, Cité Internationale de la Danse et le Réseau Danse Occitanie en décembre 2025 à Montpellier © filipf.o.t.o - avoiretadanser

L'Agence

Issue de la fusion des trois agences culturelles de la Région Occitanie, l'Agence Unique, créée le 1^{er} octobre 2025, a pour objectifs d'accompagner, de structurer, de dynamiser et de promouvoir, et pour cela également d'observer les secteurs du livre et de la lecture, du cinéma et audiovisuel, et du spectacle vivant.

Financée principalement par l'État (Drac) et la Région, elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques culturelles sur le territoire d'Occitanie en animant les communautés des acteurs culturels professionnels d'Occitanie, en promouvant les œuvres et les artistes, en accompagnant le développement des filières et en favorisant la rencontre entre les professionnels.

Association ouverte, elle est, fin 2025, forte de ses 800 adhérents, professionnels des secteurs du cinéma et de l'audiovisuel, du livre, et du spectacle vivant auxquels elle propose un espace de rencontre entre eux ainsi qu'avec les institutions publiques, notamment l'État et la Région. Elle est également un lieu de réflexion commun pour agir sur le territoire au bénéfice de la culture, de ses acteurs et des œuvres.

Grâce à une équipe composée d'une quarantaine de salariés, l'Agence met en œuvre un accompagnement renouvelé des professionnels autour de plusieurs priorités :

- **l'information et le conseil** auprès de tous les maillons professionnels de la chaîne de valeurs : créateurs, producteurs, diffuseurs, distributeurs, professionnels de la mise en relation des œuvres avec les publics ;

- **la structuration et l'animation** des filières pour développer/renforcer l'écosystème des professionnels de la culture, par l'encouragement à la professionnalisation et à la montée en compétence, la facilitation des dynamiques de partage, de coopération et de structuration collective, au sein des filières et entre les filières ;
- **le développement économique et la valorisation** des filières pour encourager le développement des acteurs par une visibilité accrue et un meilleur accès aux marchés, en région, en France, mais également à l'international.

L'Agence développe également une action transversale aux différentes filières culturelles qu'elle accompagne, notamment dans les champs de l'observation, de la connaissance et de l'information, ou encore de la médiation culturelle.

Enfin, ancrée dans le présent et dans les évolutions de la société, l'Agence s'engage sur les questions de transition écologique et environnementale, d'égalité de genres, d'inclusion et de lutte contre les discriminations de façon générale. Elle développera des approches innovantes et agiles pour la mise en œuvre de ses missions en prenant en compte les nouveaux paradigmes impactant les politiques culturelles, notamment la transformation numérique et l'intelligence artificielle, les nouveaux lieux et liens, l'innovation culturelle territoriale.

L'Agence Unique, Occitanie Culture, est donc, aux côtés de l'État et de la Région, un des maillons de la mise en œuvre des politiques culturelles au service des professionnels de la culture, mais également, indirectement, au service des publics, habitants d'Occitanie.

Édito Jérôme Sion, président



Alors que les politiques publiques culturelles sont fragilisées par le contexte politique et budgétaire actuel, l'Occitanie poursuit une démarche innovante de soutien à l'animation et à l'accompagnement des filières culturelles en fa-

vorisant la transversalité et la mutualisation à travers la création de l'Agence Unique le 1^{er} octobre 2025.

Ce projet d'activités pour 2026 est le premier que portera l'Agence. Il marque une étape importante dans sa structuration. Je suis fier du travail des équipes qui ont réussi, dans un délai très bref, à concevoir ce projet pour une année de transformation, de prototypage du projet de l'Agence. C'est toutefois une année pour laquelle je porte déjà une ambition forte qui doit répondre aux attentes du secteur culturel dans une période d'incertitudes élevées.

En 2026, le projet se mettra en place en prenant en compte les héritages des trois anciennes agences. Nous voulons aussi tester des choses nouvelles, de nouveaux rendez-vous, de nouvelles rencontres, des croisements entre les disciplines, en ayant toujours en tête les intérêts des secteurs professionnels du film, du livre et du spectacle vivant.

Au-delà de l'expérimentation, ce sera aussi l'année où s'élaborera le projet triennal de l'Agence pour 2027-2028-2029 afin de s'inscrire sur un moyen terme et de consolider notre action au service des secteurs culturels et des professionnels en plaçant la jeunesse, les territoires, la transversalité et l'ouverture internationale au cœur de nos réflexions et actions.

Parmi les priorités que l'Agence Unique s'est données, au-delà de l'accompagnement et de la valorisation des acteurs culturels en région, je veux citer notre volonté :

- que les professionnels soient plus et mieux présents dans les rendez-vous nationaux, voire européens et internationaux pour que rayonne l'Occitanie ;
- que la connaissance des secteurs économiques culturels soit approfondie et que nous puissions montrer le poids de la culture en région et sa contribution économique, sociale, sociétale ;
- que l'Agence soit présente dans les territoires avec une approche qui favorise les coopérations, la mise en valeur de nos ressources et de nos professionnels, la rencontre des publics avec les artistes et les œuvres.

Je me réjouis que vous puissiez retrouver dans ce projet des rendez-vous d'interconnaissance professionnelle, de réflexion commune, des outils de renforcement des capacités des acteurs, ainsi que des moments de convivialité partagée.

Sa mise en œuvre saura s'appuyer sur une gouvernance associative renouvelée. Je salue les très nombreux nouveaux adhérents à l'association qui ont élu le 21 novembre dernier leurs 18 représentants au Conseil d'administration. Avec eux, le Bureau de l'Agence, l'État, la Région, nous serons les ambassadeurs de ce projet pour que, appuyé sur la compétence et l'implication des équipes, il vive partout en région au service des acteurs culturels.

Je souhaite qu'en 2026, malgré le contexte politique, budgétaire, institutionnel changeant et parfois inquiétant, ce projet contribue à ce que la culture vive, nous rapproche, nous surprenne et nous émerveille.



Conseiller et accompagner les professionnels de la culture

Le conseil et l'accompagnement sont au cœur du projet d'activités de l'Agence Unique, Occitanie Culture. Ils reposent principalement sur l'expertise et l'expérience de l'équipe, et l'animation d'un réseau de partenaires ou de prestataires spécialisés. L'intervention de l'Agence repose sur ses méthodes de travail : la veille permanente, le travail en proximité, la connaissance des réseaux, l'agilité, ainsi que les outils de facilitation et d'intelligence collective.

L'objectif de l'Agence est d'être présente aux côtés des membres de la profession dans les différentes étapes de leur parcours que sont la création, la structuration, le développement d'activités. Ses domaines d'intervention couvrent un large spectre allant de l'économie, à la gestion, au volet social, fiscal ou juridique de l'activité, en passant par les enjeux de ressources humaines, et jusqu'au développement du projet artistique et culturel.

Afin de répondre aux différents besoins et dans un souci d'efficience, trois modes d'intervention sont proposés : l'accompagnement individuel, expert et collectif.

Cet axe de travail comprend également l'apport d'expertises dans le domaine des politiques publiques en faveur des acteurs des filières du livre, du spectacle vivant, et du cinéma et de l'audiovisuel auprès des partenaires publics et privés.

Des temps intersectoriels sont également prévus sous la forme, par exemple, d'un petit déjeuner interfilière.

Accompagnement individuel

L'accompagnement individuel des porteurs de projets intervient sur les aspects techniques, stratégiques ou créatifs. Il permet d'apporter une expertise et de favoriser la mise en réseau et la transmission en guidant vers des ressources et des informations, et en orientant les professionnels vers les dispositifs de financements régionaux, nationaux, internationaux, notamment en lien avec la Région, la Drac, et la cellule de développement hors région (conseils en ingénierie de projet, etc.).

Ces rendez-vous individuels apportent également une meilleure connaissance des projets et des personnes, afin d'identifier, de recenser et de valoriser ces professionnels, et de leur faire gagner du temps en suscitant des rencontres fructueuses pour les porteurs de projets.

Au cœur d'un territoire particulièrement attractif, chacune des filières compte un nombre significatif de professionnels. Afin de répondre aux sollicitations des secteurs, l'Agence se doit de préciser son cœur de cible. Ainsi, elle s'adresse en priorité aux acteurs répondant aux critères professionnels, disposant déjà d'une expérience, d'une connaissance des sources de financement, et d'un réseau solide. Notre apport peut être là déterminant pour accélérer des projets et faciliter des échanges.

Les rendez-vous individuels sont également menés avec des professionnels arrivant en région et qui manifestent le besoin de mieux connaître et de mieux comprendre l'écosystème (artistes, réalisateurs et réalisatrices, producteurs et productrices, techniciens et techniciennes...).

Une attention particulière est également portée aux futurs professionnels et professionnelles, issus notamment des filières de formation aux métiers de la culture, présents sur le territoire.

L'accompagnement proposé par le pôle Livre et Lecture de l'Agence s'adresse à l'ensemble des acteurs du secteur, allant des créateurs aux lieux de diffusion. Cet accompagnement s'opère toutefois à travers un prisme particulier en fonction des maillons : droits et sécurisation des parcours concernant les créateurs, développement économique s'agissant des acteurs marchands (éditeurs et libraires), financements et circulation des œuvres et des créateurs s'agissant des lieux de diffusion.

En 2026, l'accompagnement du secteur du Spectacle vivant par l'Agence Unique, Occitanie Culture, reposera sur le soutien individuel apporté aux artistes, compagnies, producteurs et productrices, structures de diffusion et structures territoriales, selon leurs besoins spécifiques. Le conseil et l'accompagnement de l'Agence Unique se feront en lien avec les autres structures qui interviennent sur ces sujets (centres de ressources nationaux, structures labellisées, fédérations et pôles régionaux, structures d'aide à la gestion, etc.) en étant ouverts à tous les acteurs professionnels régionaux et dans une approche transversale. L'objectif est de positionner l'Agence Unique comme un interlocuteur capable de prendre en charge l'information et le conseil directement comme de réorienter vers des compétences expertes lorsque cela est nécessaire.

Dans le cadre de l'accueil et du conseil proposé par le pôle Cinéma de l'Agence, et notamment la question des tournages, deux priorités sont poursuivies : avoir un impact sur l'emploi et sur l'économie globale, ancrer un tournage en région, en augmenter les jours de réalisation en région, et susciter encore plus d'embauches.

Des échanges se mettent en place avec d'autres acteurs de la chaîne de fabrication des films : intervenants en éducation à l'image, responsables de salles de cinéma et de festivals, prestataires nouvellement arrivés...

Accompagnement expert

Au terme d'un rendez-vous avec l'un ou l'une des chargés de mission, il peut être décidé de recourir à une mission d'expertise menée, soit par une structure partenaire, soit par un prestataire extérieur dans un cadre individuel ou collectif. Pour cela, l'Agence dispose d'un annuaire d'intervenants et intervenantes extérieurs, tous et toutes approuvés sur la base de leur expertise.

Pôle Livre et lecture

ACCOMPAGNEMENT EXPERT

L'assistance juridique

L'Agence Unique propose en partenariat avec le Cabinet Le Stanc un service d'assistance juridique pour tous les professionnels de la filière du livre. Il permet de consulter gratuitement un avocat et d'obtenir des conseils sur une question en lien avec l'activité : propriété littéraire et artistique, droits d'auteur, droit de la commercialisation du livre, cessions et achats de droits, fiscalité applicable, etc.

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Programme des ateliers		
Pour les auteurs et les manifestations littéraires	La négociation des contrats avec Stéphanie Le Cam	22-23 janvier
	Faire écrire les enfants et les adolescents avec Florence Hinckel	16 -17 février
	La dématérialisation des factures avec Gilles Albalat (Agence régionale pour le développement des entreprises culturelles – Ardec)	Avril
	Lecture à voix haute (initiation et perfectionnement) avec Nathalie Vidal	Septembre
	IA - dimension juridique avec Agnès Robin	Automne
Pour les libraires	La transmission d'entreprise	1 ^{er} semestre
	La lecture de documents comptables	1 ^{er} semestre
	Reprendre une librairie	Août

Programme des webinaires		
Création	Présentation des dispositifs d'aides à destination des auteurs	Octobre
Édition	Présentation des dispositifs d'aides aux maisons d'édition	15 juillet
Librairies	Mettre en place la facture dématérialisée	21 janvier
	La signalétique en librairie	Juin
	Organiser sa veille en librairie	1 ^{er} semestre
	Savoir rédiger un coup de cœur	1 ^{er} semestre
	La trêve des nouveautés en librairie	1 ^{er} semestre
	Présentation des dispositifs d'aides aux libraires	Juillet
	La loi Darcos à destination des élus et services culture	2 ^e semestre
Manifestations littéraires	Présentation des dispositifs d'aides aux manifestations littéraires	Début octobre
Médiathèques	Suite au succès rencontré (900 participants uniques en 2025 répartis sur 10 webinaires), Les vendredis de l'inventivité font leur retour pour une deuxième saison, organisée en partenariat avec les médiathèques départementales.	De février à décembre

Programme des Vendredis de l'inventivité



Et si on coconstruisait avec les habitants ?

> 06/02 - Médiathèque départementale de l'Hérault

Faciliter la bibliothèque

> 20/03 - Direction du livre et de la lecture du Gard

Comment les bibliothèques délient les langues régionales ?

> 10/04 - Médiathèque départementale des Pyrénées-Orientales

Bibliothèques vertes

> 29/05 - Médiathèque départementale des Pyrénées-Orientales et du Lot

Des livres aux vécus : animer autrement sa bibliothèque avec l'éducation populaire appliquée

> 12/06 - Médiathèque départementale de la Haute-Garonne

Patrimoine y es-tu ?

> 25/09 - Bibliothèque départementale du Tarn

Usagers, acteurs culturels

> 16/10 - Bibliothèque départementale de l'Aveyron

Accueil des migrants en bibliothèque

> 6/11 - Médiathèque départementale du Gers

Des bibliothèques pas comme les autres

> 4/12 - Médiathèques départementales de l'Aude et des Hautes-Pyrénées

LES PETITS DÉJEUNERS DU LIVRE

Ces temps, à destination des auteurs et des responsables de manifestations littéraires au rythme d'un par trimestre, permettent d'atteindre un double objectif : offrir une veille sur des thématiques d'actualité, encourager la mise en réseau et l'interconnaissance.

En 2026, ces rendez-vous auront lieu dans différents départements de la région en lien avec le réseau Les Maisons de Ma Région.

Création

- Programme de formations du 1^{er} semestre 2026 de la SGDL et les obligations comptables et fiscales à partir du 1^{er} septembre 2026, 20 février 2026, Toulouse/Montpellier.
- Opérateur de compétences des métiers de la culture – AFDAS, 5 juin 2026, Aude ou PO/Lot.
- Thème à définir, 2 octobre 2026, Gard/Tarn.
- La retraite complémentaire, 11 décembre 2026, Toulouse/Montpellier.

Manifestations littéraires

- L'ABC de la communication, février 2026, en visio.
- La transition écologique, avril 2026, en visio.
- Le financement des manifestations littéraires, septembre 2026, en visio.
- La relation aux élus, décembre 2026, en visio.

ANIMATION DES COLLÈGES DU PÔLE LIVRE ET LECTURE

Le pôle animera au moins une réunion annuelle, en dehors de la tenue des Conseils d'administration (CA) et de l'Assemblée générale (AG), consacrée aux travaux en cours, à l'actualité des structures et des secteurs des collèges, au cours de laquelle les problématiques régionales et nationales seront également abordées.

Pôle Spectacle vivant

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

L'accompagnement collectif proposé dans le spectacle vivant s'organise selon deux modalités : des webinaires ou des ateliers en présentiel. Pour ces derniers, un principe d'alternance entre les métropoles et les territoires est retenu pour favoriser une accessibilité des activités développées sur l'ensemble de la région. La présence sur les territoires sera aussi l'occasion de retisser des liens avec les partenaires locaux.

Les webinaires d'information : comprendre l'écosystème culturel

Pour accompagner les professionnels dans un secteur en constante évolution, l'Agence proposera en 2026 une série de webinaires thématiques, accessibles à tous et construits autour des besoins identifiés.

Trois grands axes structurent ces rendez-vous, les thématiques et périodes restant encore à confirmer :

Connaître l'écosystème de production et de diffusion en Occitanie, mars-avril :

- cartographie des lieux et réseaux ;
- réseaux de production et d'accompagnement ;
- fonctionnement des festivals, scènes conventionnées, lieux intermédiaires, etc.

Se situer dans l'environnement socioprofessionnel, avril-mai :

- couverture santé / prévoyance / formation / chômage ;
- dispositifs nationaux et régionaux ;
- enjeux d'emploi, de formation et de prévention des risques.

Comment protéger ses créations, octobre :

- les droits d'auteur associés aux œuvres de spectacle vivant ;
- le rôle des Organismes de gestion collective des droits d'auteur et droits voisins ;
- les enjeux de la contractualisation ;
- échanges de pratiques.

Ces webinaires fournissent un socle commun de connaissances, indispensable pour permettre aux équipes artistiques et culturelles de sécuriser leur développement.

Les ateliers collectifs : accompagner les projets et renforcer les compétences

Les ateliers collectifs proposés en 2026 permettent d'aborder des problématiques précises, opératoires et directement liées à l'activité des équipes artistiques. Ces ateliers sont conçus comme des espaces d'apprentissage pratiques, mêlant échanges d'expériences, apports méthodologiques et exercices concrets. Leurs périodes et contenus sont encore à préciser à ce stade.

Atelier « Préparer sa participation aux festivals d'été », 1^{er} semestre 2026

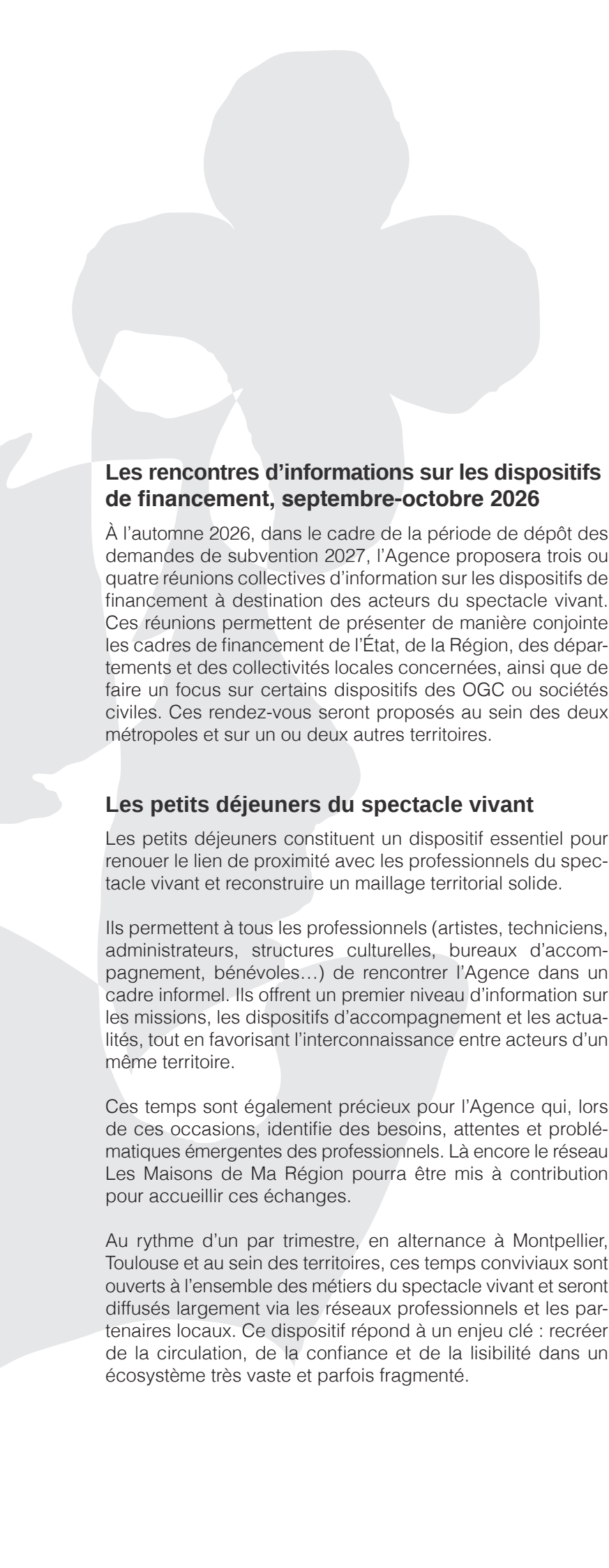
Pour de nombreuses équipes, le passage par un festival « off » ou un festival d'été constitue un moment structurant, mais aussi un investissement risqué. Cet atelier permettra :

- d'anticiper la logistique (hébergements, déplacements, lieux, contraintes techniques) ;
- de préparer la communication et la stratégie de visibilité ;
- d'optimiser les coûts et d'éviter les pièges courants ;
- de définir des objectifs réalistes de diffusion et de rencontres professionnelles ;
- de comprendre les spécificités des festivals, tels qu'Avignon, Chalon, Aurillac, MIMA, etc.

Atelier « Consolider son réseau de production et de diffusion », 2nd semestre 2026

Les objectifs de cet atelier sont :

- d'identifier les réseaux pertinents selon son esthétique et son niveau de développement ;
- de comprendre les rôles, fonctions et attentes des partenaires (scènes, festivals, bureaux de production, réseaux thématiques, collectifs, tiers-lieux, etc.) ;
- de travailler une stratégie de repérage et d'approche ;
- de structurer la prospection et les relations professionnelles dans la durée.



Les rencontres d'informations sur les dispositifs de financement, septembre-octobre 2026

À l'automne 2026, dans le cadre de la période de dépôt des demandes de subvention 2027, l'Agence proposera trois ou quatre réunions collectives d'information sur les dispositifs de financement à destination des acteurs du spectacle vivant. Ces réunions permettent de présenter de manière conjointe les cadres de financement de l'État, de la Région, des départements et des collectivités locales concernées, ainsi que de faire un focus sur certains dispositifs des OGC ou sociétés civiles. Ces rendez-vous seront proposés au sein des deux métropoles et sur un ou deux autres territoires.

Les petits déjeuners du spectacle vivant

Les petits déjeuners constituent un dispositif essentiel pour renouer le lien de proximité avec les professionnels du spectacle vivant et reconstruire un maillage territorial solide.

Ils permettent à tous les professionnels (artistes, techniciens, administrateurs, structures culturelles, bureaux d'accompagnement, bénévoles...) de rencontrer l'Agence dans un cadre informel. Ils offrent un premier niveau d'information sur les missions, les dispositifs d'accompagnement et les actualités, tout en favorisant l'interconnaissance entre acteurs d'un même territoire.

Ces temps sont également précieux pour l'Agence qui, lors de ces occasions, identifie des besoins, attentes et problématiques émergentes des professionnels. Là encore le réseau Les Maisons de Ma Région pourra être mis à contribution pour accueillir ces échanges.

Au rythme d'un par trimestre, en alternance à Montpellier, Toulouse et au sein des territoires, ces temps conviviaux sont ouverts à l'ensemble des métiers du spectacle vivant et seront diffusés largement via les réseaux professionnels et les partenaires locaux. Ce dispositif répond à un enjeu clé : recréer de la circulation, de la confiance et de la lisibilité dans un écosystème très vaste et parfois fragmenté.

Groupes de codéveloppement et groupes de pairs

En 2026, l'Agence déploiera des groupes d'analyse de pratiques à distance, afin de proposer un accompagnement collectif régulier, fondé sur l'intelligence collective et la montée en compétence entre pairs.

Ces groupes auront pour objectifs de permettre aux professionnels d'échanger sur leurs problématiques réelles et actuelles, d'analyser collectivement des situations professionnelles complexes, de renforcer la solidarité et la compréhension mutuelle des métiers, et enfin de produire des solutions, outils, repères ou nouvelles façons de faire utiles à chacune et chacun.

Deux modalités seront proposées en 2026 :

- d'une part des ateliers de codéveloppement en ligne proposés selon un rythme trimestriel ;
- d'autre part la mise en place de groupes de pairs, en présentiel pour 6 à 14 personnes.

Ces groupes de pairs sont portés par un membre de l'Agence formé au codéveloppement ou par un facilitateur, selon un protocole structuré (exposé, clarification, exploration, pistes d'action, bilan).

Deux premiers métiers ont été identifiés pour lancer les cycles de ce dispositif :

- les métiers de la production et de la diffusion (démarrage septembre à Toulouse) ;
- les métiers du management et de la gestion des ressources humaines au sein des structures culturelles (démarrage 2027).

L'année 2026 sera consacrée à la conception du dispositif et à son démarrage, pour trois sessions de regroupement.

Ces dispositifs visent à structurer des « communautés de pratique » durables au sein de la filière.



Atelier Objectif 13 © L'Agence Unique, Occitanie Culture

Le parcours Jeunes équipes : accompagner la professionnalisation des équipes émergentes

Ce dispositif répond à un besoin accru, dans la période de tension particulièrement importante que connaît le spectacle vivant, d'outiller les jeunes artistes qui décident de créer leur équipe artistique. Ce parcours vise, sur 4 journées sur une saison, à créer une communauté professionnelle et à accompagner ces jeunes artistes dans l'échange de pratiques autour des questions de :

- la structuration juridique ;
- le management de projet ;
- l'identité artistique / la relation aux réseaux professionnels ;
- la communication.

L'année 2026 sera consacrée au prototypage du dispositif avec deux premières journées mises en place à partir de l'automne 2026.

Transfert de savoir-faire : un outil d'accompagnement léger et efficace

Le transfert de savoir-faire permet à une structure de bénéficier, sur une courte durée (1 à 2 jours), de l'expertise d'un pair, sur une compétence identifiée comme prioritaire (gestion, administration, communication, production, logistique, médiation, etc.).

Ce dispositif comprend la mise en relation d'une structure ayant un besoin avec un professionnel disposant de la compétence, le financement du temps du professionnel transmetteur, la formalisation d'objectifs concrets et opérationnels, et inclut une restitution finale permettant l'appropriation de la compétence.

Ce fonctionnement existe déjà dans le Contrat de filière Musiques actuelles. En 2026, l'Agence travaillera à sa coordination et son extension à l'ensemble du spectacle vivant, en lien avec les partenaires existants.

CultureDiag : renforcer la stratégie et la résilience financière des structures

Le dispositif national CultureDiag a pour ambition d'accompagner les structures culturelles dans l'analyse de leur modèle économique et l'amélioration de leur stratégie financière.

En 2026, l'Agence réalisera du *job shadowing* auprès des structures nationales déjà engagées dans CultureDiag. Elle participera au groupe de travail national dédié, étudiera les conditions de déploiement régional, et préparera sa mise en œuvre comme dispositif structurant pour les compagnies et structures du spectacle vivant.

L'objectif est d'outiller durablement les équipes pour renforcer leur pérennité et leur capacité de gestion dans un environnement économique de plus en plus complexe.

Animation des collèges du pôle Spectacle vivant

En dehors de la tenue des Conseils d'administration et de l'Assemblée générale, le pôle animera au moins une réunion par an, consacrée aux travaux en cours, à l'actualité des structures et des secteurs des collèges, au cours de laquelle les problématiques régionales et nationales seront également abordées.

Pôle Cinéma et audiovisuel

ACCOMPAGNEMENT EXPERT

Les sociétés de production principalement bénéficieront de conseils juridiques pour débloquer des situations liées à des films en cours de fabrication. Face à un besoin souvent exprimé par les productrices et producteurs, cet accompagnement sera un soutien concret et efficace.

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Le pôle Cinéma organisera des réunions collectives, pour répondre aux questions qu'un public débutant nous pose régulièrement :

- quelles modalités de présentation des CV pour les comédiens ;
- comment contacter une société de production pour de jeunes réalisateurs de courts-métrages ;
- quels sont les réseaux et processus pour diffuser son film en région.

LES PETITS DÉJEUNERS DU CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Au rythme de deux rendez-vous par an, en mars et en octobre, les professionnels seront invités à échanger leurs actualités et celles de la filière : films en préparation, actualités des comédiens de la région.

En octobre 2026, un petit déjeuner sera organisé en direction de la presse, en présence de professionnels, consacré aux tournages en cours et à venir.

PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Des présentations des dispositifs d'aides de la Région et des deux métropoles avec le bilan de l'année passée, l'annonce des nouveautés de l'année en cours, les dates et la composition des comités seront proposées. Le public sera informé des dispositifs d'aides à l'écriture de la Région en direction des auteurs et autrices, ainsi que des projets ayant obtenu l'aide l'année précédente et des appels à projets de la Région, de la Drac et du Centre national du cinéma (CNC).

En accord avec la Région, la Drac et le CNC, plusieurs appels à projets seront présentés à un public de professionnels.

ANIMATION DES COLLÈGES DU PÔLE CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Le pôle animera au moins une réunion par an, en dehors de la tenue des Conseils d'administration et de l'Assemblée générale, consacrée aux travaux en cours, à l'actualité des structures et des secteurs des collèges, au cours de laquelle les problématiques régionales et nationales seront également abordées.

Opération « Rencontrer les talents » © Liza Bibikova





Animer les filières

En 2026, l'Agence Unique, Occitanie Culture, entend affirmer pleinement son rôle d'acteur pivot au sein des écosystèmes culturels régionaux. L'ensemble des actions conduites dans le cadre de l'animation du Comité régional des professions du spectacle (Coreps), de l'appui aux contrats de filière et de l'émergence de dynamiques collectives participe d'un même objectif : renforcer la structuration, la résilience et la capacité d'innovation des filières culturelles en Occitanie.

En articulant ces trois dimensions, l'Agence contribue à **mieux accompagner les mutations qui traversent les pratiques artistiques**, les modèles économiques et les usages culturels. Elle vise à renforcer **la cohésion des filières** et la circulation des savoirs. Elle **soutient l'innovation**, qu'elle soit artistique, organisationnelle, numérique ou écologique. Elle développe des réponses collectives face aux enjeux territoriaux : accessibilité, diversité des publics, transition écologique, attractivité, emploi et formation.

À travers cette mission, l'Agence poursuit l'ambition d'un secteur culturel plus solidaire, plus lisible, plus connecté à ses territoires et mieux préparé aux défis à venir. La mise en œuvre du projet d'activités 2026 s'inscrit ainsi pleinement dans la volonté de doter les filières culturelles d'outils, de cadres de coopération et de perspectives partagées, au service d'un développement durable et harmonieux de la création et de la vie culturelle en Occitanie.

L'Agence Unique veillera en particulier à se positionner comme un ensemblier des dynamiques de réseaux et de filières. Pour cela, outre un investissement renforcé dans le cadre d'un accompagnement des dynamiques de schémas ou de contrats de filières, elle veillera à poursuivre la veille et l'animation sur l'ensemble des filières.

Animer et coordonner le Coreps

L'Agence assure l'animation et le suivi du Coreps Occitanie, instance régionale de dialogue social regroupant organisations professionnelles, collectivités territoriales, État et opérateurs culturels. L'animation du Coreps permet de consolider un dialogue social professionnel fondé sur la concertation, la connaissance partagée et la prévention des fragilités.

En 2026, l'Agence veillera à garantir un fonctionnement adapté aux réalités de terrain et à coordonner les travaux des différentes commissions. Il s'agira aussi de soutenir la remontée des préoccupations professionnelles (emploi, prévention, dialogue social, conditions d'exercice) et d'assurer la circulation de l'information et le partage d'expertise entre les parties prenantes.

Pour cette année, les travaux seront organisés autour :

- d'une réunion plénière annuelle, organisée à l'automne ;
- d'un comité de pilotage se réunissant sur un rythme trimestriel ;
- de groupes de travail thématiques : production-diffusion, emploi-formation, musiques actuelles, cinéma et audiovisuel.

La remobilisation des acteurs du cinéma et de l'audiovisuel constitue une priorité pour 2026 au sein du Coreps. Des temps de travail préparatoires, et élargis aux associations professionnelles, seront organisés en ce sens.

Le Coreps assure également la coordination de la convention régionale de prévention et de lutte contre le travail illégal et participe au Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop).

En 2026, le Coreps pilotera l'actualisation et la publication de tableaux de bord régionaux de l'emploi en cohérence avec la méthodologie de travail de la Commission paritaire emploi-formation spectacle vivant (CPNEF-SV) et en articulation avec la dynamique interrégionale engagée avec France Travail Services.

Le Coreps guidera l'actualisation et la publication de tableaux de bord des conditions de production et de diffusion du spectacle vivant. Il assurera également la finalisation d'une plaquette d'information sur la réglementation applicable à la participation d'artistes amateurs à des spectacles professionnels et la mise en place d'un webinaire d'information, ainsi que de deux ou trois rencontres d'informations destinées aux organisateurs occasionnels de spectacles.

Itinéraire de formation du projet Pyrenart-II en novembre 2025 © L'Agence Unique, Occitanie Culture



Appuyer et animer les démarches de schémas et de contrats de filière

L'Agence contribue aux démarches stratégiques visant à structurer les filières culturelles, en assurant la coordination des instances, l'expertise des projets et le suivi opérationnel des actions engagées. Les démarches de schémas et de contrats de filière, qu'il s'agisse des musiques actuelles, du livre ou du cinéma et de l'audiovisuel, créent les conditions d'une coopération stratégique entre l'État, la Région, les opérateurs publics et les acteurs professionnels.

CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES (2024–2027)

En partenariat avec l'État, le Centre national de la musique (CNM), la Région Occitanie, la fédération Octopus, l'Agence anime le comité stratégique et le comité technique, elle coordonne le déploiement des mesures conjointes (participation à la diffusion des appels, mise en place de webinaires d'information, etc.), assure le suivi des actions, en lien étroit avec les financeurs, en prenant notamment en charge l'évaluation de l'impact des mesures réalisées, et renforce l'interconnaissance et la coopération entre les acteurs.

Dans le cadre du Contrat de filière Musiques actuelles, l'Agence finalisera l'étude commandée par le CNM sur l'identification et la qualification des structures de diffusion à caractère occasionnel.

Enfin, l'Agence assure le lien entre les travaux du Coreps et ceux du Contrat de filière en pilotant un groupe de travail dédié au sein du Coreps.

CONTRAT DE FILIÈRE LIVRE ET LECTURE

Depuis 2013, le Centre national du livre (CNL), la Région et la Drac Occitanie sont cosignataires d'un contrat de filière en faveur du livre. Dans ce cadre, l'Agence a pour rôle de promouvoir les dispositifs d'aides directes aux auteurs, maisons d'édition, librairies et manifestations littéraires et d'orienter les professionnels vers ceux-ci. Elle intervient dans la préparation des comités conseils qu'elle anime et auprès desquels elle est chargée de livrer son expertise.

Enfin, l'Agence Unique se joint aux signataires du Contrat de filière Livre pour en élaborer le bilan et l'évaluation.

Les comités conseils concernent les aides à la création, à l'édition, à la librairie. Chaque année, plus de 400 dossiers sont expertisés et 10 journées sont organisées. La structure apporte également son expertise dans le cadre des aides aux manifestations littéraires et à la mobilité.

CONSTRUCTION DU CONTRAT DE FILIÈRE CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Porté conjointement par la Direction de l'industrie, de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur (DIRES), Ad'Occ et l'Agence, ce nouveau contrat, en cours d'élaboration, a pour objectif de structurer la filière à l'échelle régionale, d'identifier les besoins spécifiques (production, écriture, réalisation, prestataires techniques, diffusion), et de créer un cadre de coopération renforcée avec les professionnels.

L'Agence participera en 2026 à la coconstruction des orientations du futur contrat, à la mobilisation des acteurs professionnels et à l'animation des premières instances lorsque celles-ci seront installées.

Groupe Enagua auditionné lors de l'opération Médiazique 2023 au Théâtre du Grand Rond à Toulouse © Nanda Gonzague



Faire émerger et accompagner les dynamiques collectives

Les dynamiques collectives, journées professionnelles, groupes de travail, parcours de formation, espaces prospectifs, actions de médiation et de mise en réseau favorisent l'interconnaissance, la montée en compétence et l'émergence de projets structurants.

Cet axe regroupe l'ensemble des dispositifs, événements, groupes de travail et actions de formation visant à favoriser le partage de pratiques et l'interconnaissance, l'émergence de projets collectifs ou coopératifs, l'innovation artistique, culturelle et organisationnelle, la diffusion et la visibilité des œuvres et des compétences régionales.

Ces actions contribuent directement à structurer les filières, à soutenir les professionnels dans leur développement et à renforcer la coopération entre disciplines et territoires. Elles sont ici présentées par pôle. Les actions mises en œuvre peuvent concerner différents stades de maturité des réseaux et filières, de l'accompagnement à l'émergence d'une dynamique collective (par exemple dans le domaine des musiques de création), jusqu'à la consolidation de démarches déjà bien ancrées.

PÔLE LIVRE ET LECTURE

Journées professionnelles

Les journées professionnelles du pôle Livre et Lecture constituent l'un des leviers majeurs de structuration et de circulation des savoirs, réunissant chaque année éditeurs, bibliothécaires, auteurs, libraires, structures de médiation, acteurs du patrimoine écrit et institutions. En 2026, ces journées viseront à accompagner les enjeux émergents, à fédérer des communautés professionnelles autour de thématiques transversales, à nourrir la réflexion préalable aux politiques publiques et aux contrats de filière, et à renforcer les coopérations interterritoriales. Ces journées contribuent à structurer la filière, à faire circuler les innovations et à consolider les réseaux professionnels.

Programme 2026

- **Rencontre des acteurs de la vie littéraire : transmission et accessibilité**
9 mars à la Drac Occitanie à Toulouse
- **Journée Résidences à la page : les liens d'une résidence sur un territoire**
14 avril à la Maison des Écritures à Lombez
- **Journée Enjeux des bibliothèques : bibliodiversité et diversité des publics**
16 avril à la médiathèque José Cabanis à Toulouse
- **Journée en partenariat avec le Syndicat national de l'édition, groupe jeunesse :**
« Quel est l'apport de la littérature jeunesse dans l'apprentissage ? »
2 juin à la médiathèque José Cabanis à Toulouse
- **Agir ensemble contre l'illettrisme, journée organisée par le groupe Lecture pour tous :**
« Les publics en grande précarité »
1^{re} quinzaine d'octobre à Béziers
- **Journée de la création littéraire, en lien avec le RIRRA (Représenter, Inventer la Réalité du Romantisme à l'Aube du XXI^e siècle)**
Novembre à Montpellier
- **Journée Plan de conservation partagée Jeunesse**
Novembre-décembre à la médiathèque départementale de Haute-Garonne
- **Journée Plans de conservation partagée des périodiques**

Groupes de travail structurants

Économie du livre

Le groupe de travail édition *Faire vivre un titre : transformations et adaptations* se propose de réunir les professionnels pour réfléchir à l'évolution de l'économie du livre et les différents cycles de vie du livre (dimension prospective).

Le groupe de travail librairie *La mutualisation en librairie*, en coopération avec l'association régionale des librairies, réfléchira à des actions de mutualisation favorisant la coopération et les économies d'échelle.

Lecture publique

Le groupe de travail *formation* réunit, deux fois par an, les bibliothèques départementales et les autres organismes de formation en Occitanie (Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, Médiad'Oc, Universités, Association des bibliothécaires de France – ABF). Il a pour objectif de favoriser la réflexion et de renforcer la coopération en matière de formation entre ces différents acteurs. La base de données des formations, disponible sur le site de l'Agence, est une des traductions de cette coopération, tout comme le cycle des Vendredis de l'inventivité.

Le groupe de travail *Lecture pour tous* réunit acteurs des bibliothèques et du secteur social et a bien sûr pour objectif de développer la pratique de la lecture. Il coordonne différents événements qui contribuent aux avancées de la filière dans ce domaine. En plus de la journée annuelle, deux webinaires sont notamment organisés, en mars et en juin, dans l'idée d'aider les professionnels à constituer des collections « Facile à Lire ». Enfin, le groupe coordonnera l'organisation d'un nouvel atelier Fresque de la lecture, en partenariat avec l'Alliance pour la lecture.

Patrimoine

Dans le cadre du Pôle Associé Régional avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), les groupes de travail jouent un rôle essentiel dans l'organisation, la connaissance et la conservation du patrimoine écrit régional.

La commission Patrimoine réunit l'ensemble des établissements détenteurs de fonds patrimoniaux et les signataires de la convention Pôle Associé Régional. Elle se réunit deux fois par an afin de coordonner les quatre grands enjeux, ciblés par la convention : conservation des fonds patrimoniaux, signalement, numérisation, valorisation.

Le groupe de travail dédié à **la conservation préventive** a pour objectif d'accompagner les établissements dans la mise en place de mesures préventives, telles que la réflexion autour de la mise en place d'un plan d'urgence, la mise à disposition de ressources documentaires, la réalisation d'audits sanitaires, le prêt de matériel.

La réunion annuelle du **groupe de travail signalement** permet de constituer le plan régional annuel de signalement des fonds (catalogage et rétroconversion), financé dans le cadre de l'appel à projets Patrimoine écrit (Pape) du ministère de la Culture. Toute l'année, cette action se traduit par la coordination de vacataires chargés d'opérations de catalogage dans les établissements identifiés.

Le groupe de travail numérisation se réunit trois fois par an afin de préparer et suivre le plan de numérisation coordonné par l'Agence.

Le plan de conservation partagée Jeunesse permet aux bibliothèques d'Occitanie d'assurer la conservation de livres jeunesse sur le territoire régional, de compléter des collections, d'éviter les éliminations sauvages et de répondre de manière adaptée aux demandes des utilisateurs.

Deux plans de conservation partagée des périodiques existent actuellement (est/ouest). Grâce à la coopération d'une centaine d'établissements, plus de titres bénéficient d'un suivi. Les nouvelles orientations du ministère de la Culture en la matière, attendues pour le début de l'année 2026, permettront à l'Agence d'affiner son positionnement et son périmètre, allant de l'animation du plan (à travers la réunion du groupe de travail et du comité de pilotage) à l'harmonisation des plans.

PÔLE SPECTACLE VIVANT

Dans le domaine du Spectacle vivant, outre l'accompagnement renforcé auprès des filières faisant l'objet d'un contrat de filière ou d'un schéma en cours d'élaboration, l'Agence cherche à déployer un accompagnement transversal de l'ensemble des filières et réseaux. L'objectif est que l'agence soit identifiée comme l'espace de veille et de coordination entre toutes ces filières et réseaux. Cela implique d'agir avec différents niveaux d'intensité, en fonction de la maturité des réseaux et filières, qu'il s'agisse d'accompagner une mise en réseau (exemple : musiques de création) ou de consolider les actions émanant de schémas d'orientation désormais bien définis (exemples : filière cirque, filière marionnettes).

Plateforme Jeune Public Occitanie (PJPO)

Coordonnée par l'Agence, la PJPO constitue l'un des leviers majeurs d'animation interprofessionnelle pour le spectacle vivant à destination de l'enfance et de la jeunesse.

Les 5 axes de travail seront poursuivis :

- coopérative de production Le Poulpe, dont l'Agence assure le portage administratif et financier ;
- éducation artistique et culturelle ;
- réflexions thématiques ;
- production de connaissances sur la filière ;
- mise en réseau et rencontres professionnelles.

L'enjeu de l'accompagnement de la PJPO en 2026 porte également sur l'articulation de ses travaux avec ceux de l'Agence et sur son modèle économique, dans la perspective d'un arrêt du subventionnement au titre du programme Génération Belle Saison.

Parcours de formation « & dramaturgie »

Dans de nombreuses équipes artistiques, le travail dramaturgique – pourtant central pour assurer la cohérence, la lisibilité et la force d'un spectacle – reste peu abordé, faute de ressources ou de formations adaptées.

Les constats partagés dans la région montrent que l'absence de travail dramaturgique fragilise la réception des œuvres et que certains programmeurs ou programmeuses hésitent à accompagner des projets dont la structure dramaturgique demeure en construction. Il est aussi relevé que si les besoins diffèrent selon les esthétiques (objets/marionnettes, jeune public, espace public), tous convergent autour d'un besoin de montée en qualité.

Le parcours proposé en 2026 vise à **fédérer les acteurs** autour de questionnements dramaturgiques adaptés à chaque esthétique,

à **coconstruire un dispositif de formation** avec les professionnels concernés, et à **outiller les équipes artistiques** pour ancrer durablement ce travail au cœur de leurs processus de création.

Ce parcours aura également vocation à encourager les dialogues interesthétiques, à mutualiser des ressources et à favoriser la diffusion d'œuvres mieux structurées, mieux comprises et mieux défendues.

Agoras prospectives – design fiction pour rouvrir les futurs du spectacle vivant

Les crises économiques, sociales, environnementales et politiques transforment profondément les conditions d'existence des lieux d'arts vivants.

Les ateliers de design fiction menés en 2024 par l'Office national de diffusion artistique (ONDA) et plusieurs structures d'Occitanie ont montré le potentiel de la création collective comme outil d'anticipation et de transformation.

Les Agoras prospectives mises en place ont pour objectifs d'engager un travail collectif de projection vers 2043, en imaginant des modèles renouvelés de lieux, de gouvernance et de liens aux territoires, de permettre aux acteurs d'appréhender les transformations à venir en mobilisant des méthodes sensibles (création de récits, fabrication d'objets, scénarios de futurs possibles), et de créer des espaces de dialogue entre la culture, la transition écologique, l'économie sociale, les collectivités et d'autres secteurs.

En 2026, l'Agence déploiera au printemps ce dispositif sur le territoire Cèze/Cévennes, en accompagnant les structures locales dans cette démarche prospective. Les productions issues de l'Agora (objets, récits, images, hypothèses de fonctionnement) constitueront des outils de débat et de stratégie pour les années à venir.

Musiques de création : parcours d'écoute et de médiation

Le secteur des musiques de création – qui regroupe les musiques écrites, improvisées ou expérimentales – demeure insuffisamment identifié par une partie des programmeurs et des structures culturelles, alors même que la région accueille un nombre important de créatrices et de créateurs. L'enjeu est double, il demande de favoriser la reconnaissance et la diffusion de ces esthétiques, ainsi que d'accompagner les lieux dans leur capacité à programmer, médiatiser et expliquer ces formes artistiques souvent perçues comme exigeantes.

L'Agence mettra donc en œuvre, en 2026 :

- **des concertations** avec les actrices et acteurs régionaux, afin d'identifier les besoins, les obstacles et les leviers de développement ;
- **un parcours d'écoute et de découverte** destiné aux programmeurs et programmatrices généralistes, pour mieux comprendre les univers, techniques et enjeux qui traversent les musiques de création ;

- **des formations à l'outil pédagogique LE KIT – Musiques en jeu(X)**, permettant aux artistes, médiateurs et équipes de l'éducation artistique et culturelle (EAC) d'animer des ateliers favorisant l'écoute active, la curiosité et l'appropriation par les publics.

Cette démarche vise à construire une culture commune, à encourager la programmation de propositions innovantes et à accompagner la montée en compétence des équipes artistiques comme culturelles.

PÔLE CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Rencontres professionnelles

Les rencontres professionnelles du pôle Cinéma ont pour objectif d'accompagner le développement d'une filière très diversifiée (production, écriture, réalisation, casting, prestataires techniques, diffusion), encore en structuration à l'échelle régionale.

Une dizaine d'événements auront lieu en 2026 en réponse à plusieurs enjeux. D'une part, identifier et valoriser les acteurs (talents, sociétés de production, prestataires) ainsi que favoriser l'émergence de projets grâce à la mise en réseau. D'autre part, offrir des espaces d'information et d'orientation pour les porteurs de projets et renforcer la cohésion et la visibilité d'une filière en pleine croissance.

Trois temps forts structurants se dérouleront en 2026 lors de ces rencontres autour :

- des talents (Montpellier, extension possible à Toulouse) – rapprochement artistes / agents / directeurs de casting ;
- des prestataires techniques – identification, interconnaissance et création d'opportunités économiques (rencontres à Colomiers) ;
- de la production en Occitanie – échanges sur les projets en cours, mise en réseau avec les acteurs de la diffusion (salles, télévision, plateformes), de l'écriture et de la réalisation.

Rencontres régulières et actions en festivals

Pour maintenir un lien de proximité avec la filière, l'Agence développera, en 2026, cinq rencontres thématiques en visio ou présentiel, ciblant de petits groupes de professionnels, ainsi que des interventions au sein de festivals structurants volontaires (Cinespaña, Cinélatino, Gindou, Cinemed, Indépendance et création à Auch, Doc Cévennes...), en lien avec les programmations et les besoins exprimés par les équipes des festivals.

À l'issue des rencontres, des temps informels permettront d'identifier de nouveaux acteurs et de créer des liens entre eux.

Cycle « Produire d'Occitanie »

Ce cycle de **trois rencontres annuelles** (mars, juin, novembre) vise à renforcer la visibilité des sociétés de production régionales. Il permet de découvrir leurs catalogues et lignes éditoriales, de valoriser les projets en développement ou en production, et de favoriser les mises en relation entre auteurs et autrices, techniciens et techniciennes, comédiens et comédiennes, diffuseurs et plateformes.

Ces rencontres pourront se tenir dans des festivals, médiathèques ou lieux culturels, afin de rapprocher création, diffusion et médiation.

La diffusion / la création : intérêts convergents

Cette rencontre aura pour objectif de souligner l'apport de la diffusion des films à la création de nouveaux films. Nous nous interrogerons sur les manières de valoriser des catalogues, d'offrir plus de visibilité aux auteurs et à leurs œuvres et d'évaluer l'impact des projections sur les nouveaux films en préparation. Ainsi, nous essaierons de mesurer comment les salles de cinéma et les festivals accélèrent les parcours et les projets, en termes de rémunération des auteurs, auprès du public prescripteur et permettent l'émergence de nouveaux métiers.

Veille, conseil et appui au secteur de la formation

Plusieurs actions sont pensées afin de participer à la consolidation des formations en région et leur adéquation en regard de la réalité des métiers et de leur évolution : assurer un travail de veille sur les offres de formation, accompagner les formations ciblées pour les tournages, accentuer les liens avec les écoles et les financeurs de la formation, soutenir la simplification du traitement des CV des techniciens juniors, et maintenir une veille active sur les problématiques de l'égalité, de l'inclusion et de l'écoresponsabilité du secteur et les formations qui en découlent.

Outils de valorisation et d'attractivité

Afin d'atteindre ces objectifs, des outils devront être consolidés et créés. Il s'agit d'œuvrer à la valorisation des décors et à leur attractivité, et pour cela, d'enrichir et d'actualiser les bases de données par de nouvelles fiches de décors, de susciter des missions ciblées en direction de nouveaux décors (Tarn et Métropole de Toulouse), et de mettre à jour les bases de données (propriétaires, contacts, nettoyage).

Il est également prévu la fabrication d'un site de photos dédié aux Pyrénées (en partenariat avec Ciné 32) afin de valoriser ces lieux peu utilisés à ce jour pour des tournages de fictions (site caché, réservé uniquement aux professionnels).

L'annuaire en ligne des professionnels de la région sera mis à jour et enrichi, ainsi que développé dans sa version privée et cachée en direction des porteurs de projets, grâce à l'augmentation du temps de travail dédié à cet outil.

Dans le même temps seront entreprises une valorisation accrue des prestataires en région et une mise en relief plus ergonomique de la partie « comédiens » de l'annuaire avec l'objectif d'une équité territoriale dans le traitement des pros à l'est et l'ouest de la région.

ATTIRER ET ACCOMPAGNER DES TOURNAGES

Le film est la priorité du secteur, car il est à la fois le point de départ et le point d'arrivée des projets de toute la filière. Des actions de valorisation des décors et des talents permettent d'attirer des tournages en région (pour le cinéma et le petit écran).

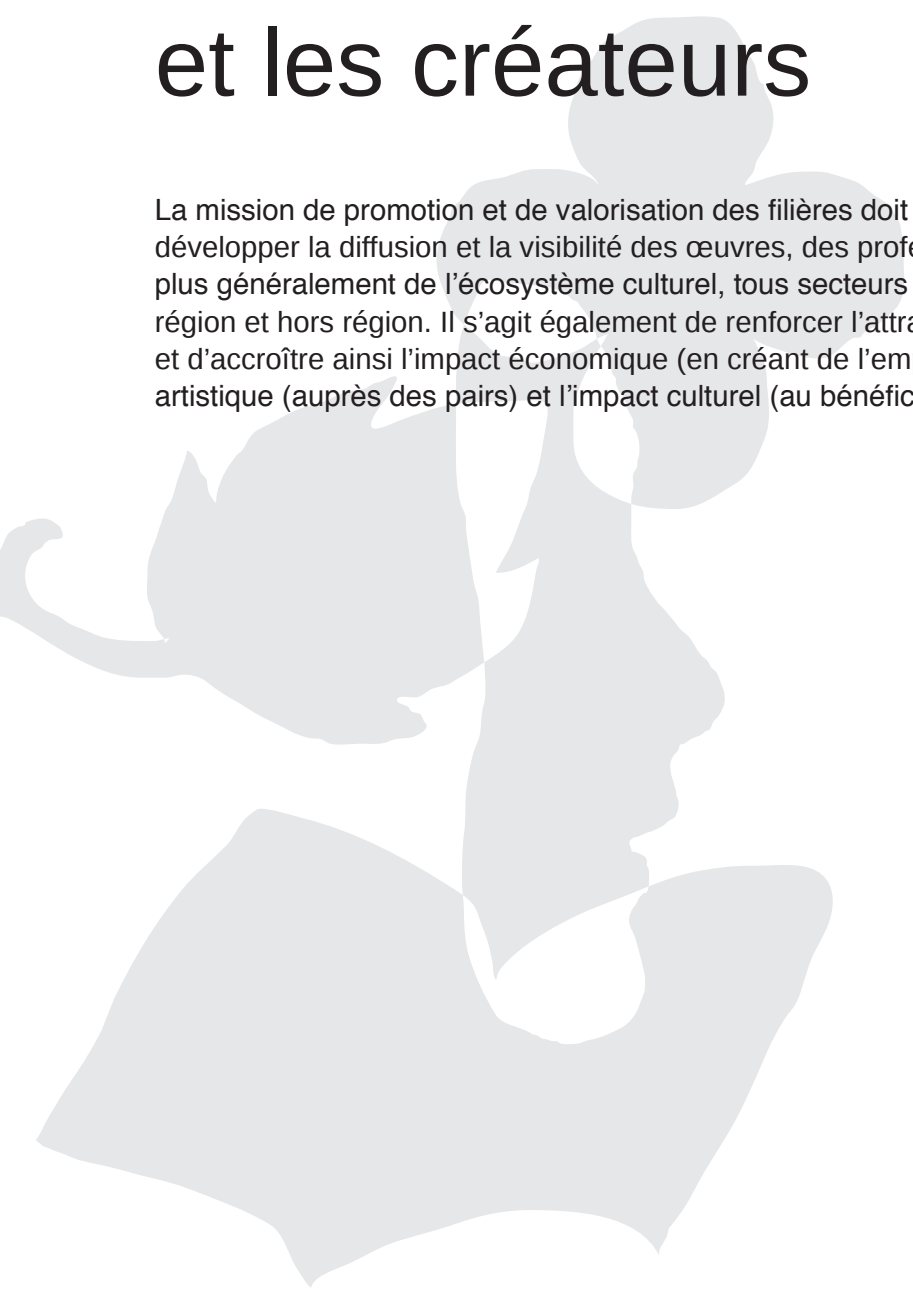
Outre le travail classique d'une commission du film (il en existe plus de 40 en France), le pôle Cinéma et Audiovisuel d'Occitanie Culture a déterminé de nouveaux objectifs pour 2026 :

- **Acquérir de nouveaux marchés** ; renforcement des liens avec les grands groupes audiovisuels (Mediawan, Newen, Federation, Banijay...).
- **Attirer des projets structurants de séries** françaises et étrangères de plateformes.
- **Accompagner le lancement de V Studios 2 France TV** (Vendargues) **ainsi que les autres studios** (Grand 7 à Colomiers, Sète, création de Pics Studios).
- **Consolider, augmenter et améliorer les offres de services** en direction des publics cibles (techniciens, talents, industries techniques, communes, départements, gestionnaires publics de lieux...).



Promouvoir les œuvres et les créateurs

La mission de promotion et de valorisation des filières doit permettre de développer la diffusion et la visibilité des œuvres, des professionnels, et plus généralement de l'écosystème culturel, tous secteurs confondus, en région et hors région. Il s'agit également de renforcer l'attractivité du territoire et d'accroître ainsi l'impact économique (en créant de l'emploi), l'impact artistique (auprès des pairs) et l'impact culturel (au bénéfice des publics).



Pôle Livre et lecture

RENTRÉE(S) LITTÉRAIRE(S)

Le temps fort de la promotion des œuvres et des créateurs du secteur du livre est la rentrée littéraire : 2 journées qui ont lieu au printemps et à l'automne, l'une à Montpellier, 26 mars 2026, et l'autre à Toulouse, 17 septembre 2026.

Chacune des journées est l'occasion de mettre en valeur une quinzaine de créateurs et leurs œuvres à travers des entretiens individuels et des échanges thématiques. Cet événement s'accompagne de la publication d'un catalogue des œuvres à paraître (auteurs invités et sélection de titres).

PARCOURS BIB'

Organisée en mai depuis 2013 dans le cadre de la Comédie du Livre, l'opération Parcours Bib' est le rendez-vous des professionnels des médiathèques. Il conjugue une découverte privilégiée des maisons d'édition et des auteurs invités à la manifestation ainsi qu'un temps d'information sur des problématiques du métier.

AUTEURS EN LIBRAIRIE

Dans le cadre des crédits du Contrat de filière, l'Agence Unique propose d'initier une action de valorisation des auteurs en région et d'animations dans le réseau des librairies. Il s'agirait de programmer des rencontres et des petites formes artistiques, portées par des créateurs et créatrices dans une sélection de librairies (avec renouvellement des bénéficiaires chaque année) afin de promouvoir la création en région.

AUTEURS EN LECTURE À LA COMÉDIE DU LIVRE

En prélude à la Comédie du Livre, l'Agence propose une opération de valorisation de la création littéraire en région : Auteurs en lecture. Il est à noter que cette opération recouvre également des enjeux de formation puisque les six auteurs sélectionnés se retrouvent durant une journée en amont de l'événement pour acquérir les techniques de la lecture à voix haute et de la scène, et préparer la représentation. Nous souhaitons faire évoluer cette opération en 2026, en donnant à entendre au public les textes des auteurs, notamment les lauréats d'une bourse d'écriture.

VALORISATION DE L'ÉDITION INDÉPENDANTE EN BIBLIOTHÈQUE

Guidée par la question de la diversité éditoriale, l'Agence souhaite se pencher, en 2026, sur une nouvelle forme de valorisation de l'édition indépendante en imaginant des résidences d'éditeurs en bibliothèque, en lien avec les bibliothèques départementales de prêt.



Illustration de Fiona Meynier pour epOcc # saison 2

EPOCC – ENQUÊTES PATRIMONIALES EN OCCITANIE

Prenant appui sur le travail de numérisation des fonds anciens, il s'agit d'un projet de valorisation du patrimoine écrit, mené par le pôle Livre et Lecture d'Occitanie Culture. Il prend la forme d'enquêtes thématiques menées au sein des archives et fonds documentaires pour révéler des affaires et faits insolites et mieux connaître l'histoire et le patrimoine de la région Occitanie. Des auteurs contemporains sont invités à revisiter et à poser leur regard sur ces histoires anciennes.

Elisabeth Monteiro Rodrigues invitée à la Rentrée littéraire collection printemps 2023 à la médiathèque Émile-Zola à Montpellier © Nanda Gonzague



Pôle Spectacle vivant

Le secteur du spectacle vivant en Occitanie se caractérise par une intensité de production artistique très forte, contrastant avec des capacités de diffusion plus limitées. De nombreuses équipes artistiques font face à des difficultés persistantes : accès restreint aux réseaux de programmeurs, saturation des circuits existants, manque de visibilité des opportunités, nécessité de rendre visibles leurs créations dans un environnement concurrentiel.

Pour répondre à ces enjeux, l'Agence Unique, Occitanie Culture, déploiera en 2026 une stratégie structurée autour de trois leviers complémentaires :

- **des rencontres régionales de diffusion**, permettant la présentation de projets aux lieux et programmeurs ;
- **des événements de mise en visibilité et de promotion**, inscrits dans des festivals ou contextes professionnels stratégiques ;
- **des temps de compréhension des lignes artistiques des lieux**, pour améliorer l'adéquation entre projets et programmations.

Ces actions visent à faciliter la rencontre entre œuvres, artistes et programmeurs, à soutenir la diffusion régionale et extrarégionale, et à renforcer la coopération professionnelle autour des créations d'Occitanie.

RENCONTRES RÉGIONALES DE DIFFUSION ARTISTIQUE

Les rencontres régionales constituent un dispositif central de la politique de diffusion de l'Agence. Elles permettent aux artistes et compagnies de présenter leurs projets à des programmeurs et programmatrices, scènes, festivals, réseaux, structures intermédiaires ou lieux de territoire.

Journée dédiée aux projets traitant des enjeux de transition et de nouveaux récits

Le 22 mai 2026, l'Agence réinvente le format des rencontres régionales en proposant, en partenariat avec la ville de Ville-neuve-lès-Maguelone et l'Atelline – Scène conventionnée d'intérêt national, une journée centrée sur les projets artistiques qui abordent :

- les enjeux de transition écologique et sociétale ;
- les nouveaux récits, imaginaires, formes relationnelles et territorialités émergentes.

Cette journée préfigure une nouvelle manière de travailler, reposant sur l'association des professionnels aux choix artistiques.

Ainsi, l'Agence ne sélectionne plus elle seule les projets présentés, mais coconstruit la programmation avec un comité d'acteurs du secteur. Un nouveau format alliant présentations, échanges, extraits, et temps de réseau avec une mise en avant de projets innovants, situés ou engagés.

Journées consacrées au jeune public

Le pôle Spectacle vivant organisera également une ou deux journées de présentation de projets, dédiées au jeune public, secteur riche mais insuffisamment visible auprès des diffuseurs. L'une de ces journées sera adossée à la coopérative de production Poulpe portée par la Plateforme Jeune Public Occitanie. Elle permettra de valoriser les productions émergentes ou en cours, de renforcer les liens entre compagnies, programmeurs, médiateurs, structures d'accompagnement, et de créer un espace dédié pour favoriser la diffusion jeune public à l'échelle régionale et au-delà.

ÉVÉNEMENTS DE MISE EN VISIBILITÉ DE PROMOTION DES ŒUVRES

En complément des rencontres régionales, l'Agence développera des actions de promotion dans des contextes à fort trafic professionnel, afin d'accroître la visibilité des artistes d'Occitanie. Ces actions sont organisées en s'associant à des événements « locomotives » majeurs du territoire.

Journée professionnelle au Festival Montpellier Danse – en lien avec l'Agora, Cité internationale de la Danse

Avec l'émergence de l'Agora, Cité internationale de la Danse, l'Agence travaillera à la création d'une journée professionnelle dédiée à la danse au sein du Festival Montpellier Danse.

Cette plateforme, fréquentée internationalement, permettra de mettre en avant les chorégraphes et équipes régionales, d'organiser des temps de pitches artistiques, extraits, showcases ou tables rondes et de favoriser les rencontres programmeurs/artistes dans un contexte de haute visibilité.

Cette journée sera mise en œuvre sous réserve d'une confirmation du partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole.

Journée professionnelle au festival Cratère Surfaces

Le festival Cratère Surfaces est intégré dans une dynamique de mise en réseau internationale qui en fait un événement important pour le rayonnement des artistes de cirque et de rue d'Occitanie.

En 2026, l'Agence poursuivra son partenariat avec cet événement par la mise en place d'une rencontre de présentation de projets artistiques et par la mobilisation de son accréditation Erasmus+ pour financer la venue d'experts internationaux.

Autres événements en construction

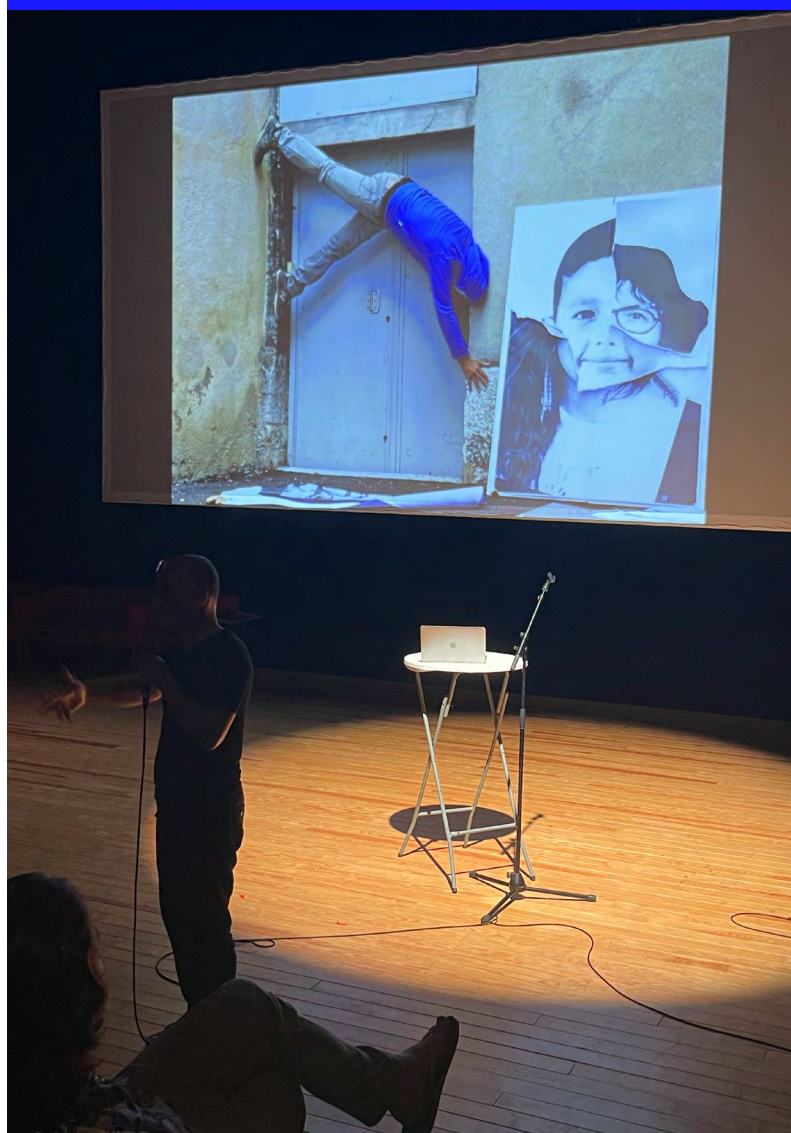
Plusieurs autres temps professionnels pourront émerger en fonction des partenaires mobilisables, des opportunités de festivals ou lieux, et des dynamiques sectorielles identifiées par l'Agence.

L'Agence veillera à favoriser l'équité territoriale et la diversité esthétique dans ces actions.

RENCONTRES DE COMPRÉHENSION DES LIGNES ARTISTIQUES : « DIRECTIONS ARTISTIQUES EN OCCITANIE »

Une difficulté majeure des équipes artistiques réside dans l'accès à une information précise, claire et contextualisée sur les lignes artistiques des lieux et leur fonctionnement en matière de programmation. Pour répondre à ce besoin, l'Agence proposera en 2026 un à deux webinaires « Direction artistique en Occitanie », avec pour objectifs de permettre aux artistes d'entendre directement les lieux présenter leur projet artistique, d'explicitier leurs modalités de programmation, leurs critères, leurs contraintes techniques et économiques, d'améliorer la qualité des prises de contact des compagnies, et d'aider les artistes à mieux cibler les partenaires pertinents pour leurs projets.

Ces webinaires favoriseront une meilleure compréhension mutuelle et limiteront la « perte d'énergie » dans les démarches de diffusion.



Pôle Cinéma et audiovisuel

La valorisation des œuvres liées au territoire est une des priorités de l'Agence Unique, Occitanie Culture. La quantité d'œuvres produites et/ou réalisées en Occitanie oblige à prioriser les actions à mener en région, en soutien aux films qui ont reçu prioritairement le soutien financier de la Région, et à celles et ceux qui les conçoivent.

AVANT-PREMIÈRES DE FILMS SOUTENUS PAR LA RÉGION EN PARTENARIAT AVEC LE CNC

La priorité est la programmation et l'accompagnement des films soutenus financièrement en région. Il est hélas impossible d'envisager une avant-première de chaque film soutenu et, parmi ceux-ci, des priorités doivent être dégagées, ainsi que l'intensité du partenariat envisagé. L'accent sera porté sur :

- les longs-métrages de fiction accompagnés de manière importante par nos soins au moment du tournage ;
- les séries et unitaires accompagnés de manière importante par nos soins au moment du tournage ;
- les programmes de courts-métrages.

Ce sont près de 30 avant-premières de films soutenus par la Région qui seront programmées dans des salles de cinéma ou festivals.

LE CATALOGUE DES FILMS LIÉS AU TERRITOIRE RÉGIONAL

Le catalogue des films est l'outil de référencement permettant une meilleure visibilité des œuvres liées au territoire, tous genres confondus. Cet outil facilite le travail des professionnels de la diffusion, des enseignants, des étudiants, des médias. Il priorise les films soutenus par la Région et les films très ancrés dans le territoire. Une communication ciblée sur les nouvelles fiches permettra d'accroître la visibilité de cet outil.

SOUTIEN AUX COURTS-MÉTRAGES

À travers le dispositif Pointe courte, mené en partenariat avec le réseau de salles Cinéphilae, des courts-métrages produits en région et prioritairement soutenus par la Région, sont projetés avant des longs-métrages et valorisés à travers un site dédié.

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS : « SUR LES ÉCRANS PROCHAINEMENT... »

Un après-midi sera dédié à la projection d'images de longs-métrages, de documentaires, de films pour le petit écran, accompagnée d'une table ronde, afin de connaître l'année de films à venir, d'évoquer les films terminés visibles dans l'année et de présenter des projets en cours d'écriture.

LE CINÉ-TOURISME

Il s'agit d'identifier, d'accompagner et de consolider des actions reliant cinéma et tourisme en région grâce à des outils de communication des territoires dédiés aux films tournés localement, à la valorisation des lieux patrimoniaux par des projections, et en encourageant et en suscitant des visites sur les traces des tournages. Cette action est menée en lien avec Ad'Occ.

REC GRAND SET, MASTER FILMS (COLOMIERS, DÉBUT JUILLET)

Durant toute une journée seront réunis près de Toulouse, à Colomiers, des prestataires, professionnels et des sociétés de production afin de valoriser les talents installés en Occitanie. L'objectif est de favoriser une meilleure connaissance des acteurs du secteur, pour faire naître des projets et consolider ceux déjà mis en orbite.

Actions de valorisation transversales

Médiazique

Médiazique permet de croiser les acteurs du livre et du spectacle vivant en proposant de découvrir, dans des médiathèques, une sélection d'artistes musiciens de la scène régionale auprès des médiathécaires et programmeurs. L'événement, porté par les pôles Spectacle vivant et Livre, sera repensé en 2026 pour mieux toucher les programmeurs musicaux, avec une vocation réellement régionale, ainsi que renforcer son articulation avec les médiathèques, améliorer la qualité des projets artistiques retenus, et accroître l'impact sur la diffusion des artistes régionaux. En fonction de l'avancement de ces travaux, une édition remodelée pourra être proposée en 2026 ou en 2027.

Le Mois du Film Documentaire

Les pôles Livre/lecture et Cinéma/audiovisuel d'Occitanie Culture coordonnent en région le dispositif national du Mois du Film Documentaire qui se déroule en novembre. Cette coordination consiste à la fois à valoriser les programmations conçues par les équipes des médiathèques et cinémas et à soutenir les films liés au territoire régional afin de leur offrir encore plus de visibilité. En outre, la coordination propose un temps de partage d'informations, de réflexions et de bonnes pratiques avec une réunion en visio sur une thématique choisie en concertation avec les professionnels.

Le lancement du Mois du Film Documentaire se fera dans deux lieux : Montpellier (festival Cinemed, octobre) et Toulouse (lieu et date à confirmer).

Enfin, une rencontre sera proposée dans le cadre du Mois du Film Documentaire : entretien avec une ou un écrivain « grand public » sur son rapport au réel, illustré par la projection d'extraits de documentaires.

Il s'agit également d'orienter des avant-premières de documentaires soutenus par la Région dans les deux cinémathèques de Toulouse et Perpignan.

Des nouveautés

Cultures croisées

L'objectif de cette nouvelle opération de promotion est de créer des liens entre les professionnels, de découvrir des projets, de consolider des partenariats et d'en nouer de nouveaux avec des manifestations culturelles.

Destiné aux professionnels et au grand public, cet événement se déroulera quatre fois par an. Il est envisagé de nouer un partenariat avec une radio afin d'élargir la diffusion des actualités. La rencontre prendra la forme d'une table ronde d'une heure, consacrée à l'actualité respective de trois professionnels et professionnelles, de manière illustrée, afin de découvrir leur projet en cours et les problématiques de leur secteur.

Il sera également établi un partenariat avec un lieu culturel : médiathèque, manifestation culturelle.

La rentrée culturelle

Il s'agit d'organiser un temps fort à destination des professionnels (ouvert également au grand public), au cours duquel sont présentés les événements culturels, les spectacles, les films et les rendez-vous littéraires de l'année à venir. À cette même occasion, de courtes tables rondes se dérouleront autour de la création, la diffusion et des sujets concernant les différentes disciplines. La sélection se fera selon la méthode de la rentrée littéraire ou du Mois du Film Documentaire (choix des équipes et d'un petit groupe de professionnels).

Total festum

L'Agence Unique, Occitanie Culture prendra part à cette manifestation culturelle régionale, en soutenant et en accompagnant les temps qui résonnent le plus avec ses priorités : tables rondes professionnelles, valorisation d'œuvres pour un public prescripteur, actions de communication soulignant l'attractivité et le rayonnement des talents du territoire.



Faire rayonner les talents et le territoire

Cette mission transversale a pour objectif d'accompagner les acteurs des trois filières culturelles dans le développement de leurs activités aux niveaux national, européen et international.

Les industries culturelles connaissent aujourd'hui de profondes transformations marquées par l'internationalisation des marchés, l'évolution des modes de diffusion et la transition numérique. Dans ce contexte, les acteurs culturels régionaux doivent renforcer leur capacité à se projeter hors de leur territoire. Ils sont également appelés à coopérer davantage, à coproduire et à diffuser leurs œuvres à l'échelle internationale.

Si certains secteurs bénéficient déjà de réseaux structurés, de nombreuses structures émergentes ou indépendantes restent fragilisées. Ces dernières manquent souvent d'outils, de méthodologies, de ressources et de relais pour construire une stratégie internationale durable.

Par ailleurs, les financements européens demeurent insuffisamment mobilisés par les opérateurs régionaux, faute d'un accompagnement adapté.

Dans ce contexte, le pôle Attractivité, Rayonnement, Développement d'Occitanie Culture a un rôle à jouer pour réduire les inégalités d'accès à l'international. Il contribue à renforcer les compétences et à développer des écosystèmes coopératifs au bénéfice des filières du livre, du spectacle vivant et du cinéma.

En 2026, année de transition et de prototypage, les actions du pôle s'articuleront autour de trois axes majeurs : valoriser et accroître la visibilité des professionnels et des œuvres à l'échelle nationale et internationale, soutenir l'accès aux financements, aux réseaux, à la coopération et à la mobilité internationale, et assurer la mise en œuvre des projets de coopération transfrontalière cofinancés par le Feder-Poctefa, notamment Pyrenart II et Eko.

L'objectif principal vise à **renforcer les compétences des acteurs culturels dans l'internationalisation de leurs projets**. L'idée étant de permettre une meilleure compréhension des marchés internationaux du livre, du cinéma et du spectacle vivant. Les professionnels seront outillés afin d'adapter leur communication, structurer une stratégie internationale cohérente et identifier des partenaires pertinents.

Cette dynamique contribuera à stimuler la mobilité, la coopération et la diffusion internationale des œuvres et des projets régionaux.

Le dispositif **accompagnera la structuration, la professionnalisation et la montée en compétences des équipes**. Il s'appuiera sur un parcours d'accompagnement progressif comprenant diagnostics, formations, ateliers pratiques et actions de mise en réseau. L'accès aux financements nationaux et européens, tels qu'Europe Créative, Eurimages, Interreg, Erasmus+ ou les grands appels à projets nationaux, sera facilité.

L'objectif est également de renforcer l'autonomie des équipes dans la préparation, le pilotage et la gestion de projets internationaux.

Enfin, le pôle **développera une démarche coopérative et transsectorielle** au service des trois filières. La coopérative de projets européens et internationaux sera étendue au livre et au cinéma, tout en animant un réseau régional favorisant les collaborations hybrides, l'interconnaissance et la circulation de l'information stratégique.

Parcours de conseil et d'accompagnement

RENCONTRE INTERFILIÈRE

Au cours du premier semestre 2026, l'Agence concertera les acteurs régionaux engagés dans des projets de coopération européenne et des relais nationaux (Relais Culture Europe – RCE) ou à Bruxelles (Occitanie Europe), pour définir sa stratégie Union européenne (UE), tant pour elle-même que pour les acteurs du territoire, notamment dans le cadre des échanges et concertations en cours préparatoires à la programmation budgétaire 2028-2034 de l'Union européenne.

Une rencontre interfilière sera organisée afin de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs, de réaliser des diagnostics partagés et de proposer des ateliers de travail.

Cet événement pourrait se tenir en mai 2026, dans le cadre du Joli Mois de l'Europe. Il prendra la forme d'un temps plénier consacré au thème « Penser son projet à l'international », dont l'intitulé reste à confirmer.

Lors de ce temps collectif seront proposés des ateliers sectoriels et intersectoriels réunissant les acteurs du spectacle vivant, du livre et du cinéma.

Cette journée de rencontre aura pour objectif d'identifier les acteurs engagés ou souhaitant s'engager à l'international. Elle permettra également d'établir un diagnostic des besoins et de repérer les marchés cibles prioritaires. Des temps de présentation croisée entre les différentes filières favoriseront la compréhension mutuelle des enjeux et des pratiques.

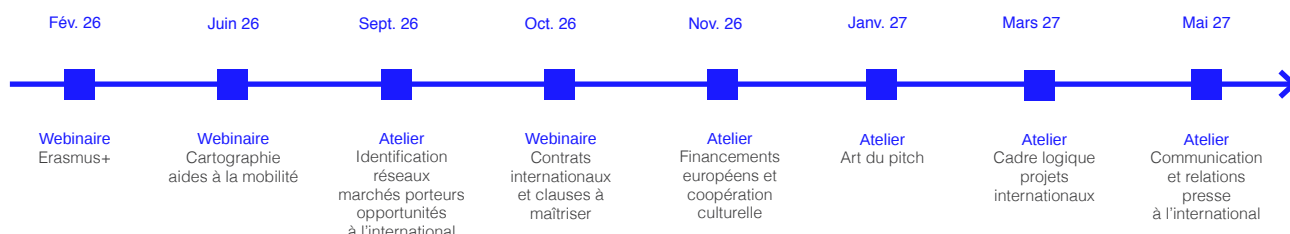
L'événement visera à poser les bases d'un comité de ressources interfilières destiné à accompagner les projets et à structurer une dynamique coopérative durable.

Il alimentera enfin la réflexion de l'Agence sur sa stratégie UE et préparera un temps d'échange avec les autorités européennes à Bruxelles qui pourrait être envisagé à l'automne 2026 pour favoriser l'identification de l'Agence comme acteur local en Occitanie, partager les préoccupations prioritaires des acteurs régionaux et, ainsi, participer à alimenter la réflexion en cours au sein de la Commission pour la programmation 2028-2034 en matière culturelle (Agora EU).

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ

Le pôle Attractivité, Rayonnement, Développement souhaite mettre en place un parcours d'accompagnement structuré s'étendant de septembre 2026 à juin 2027.

Ce parcours sera organisé en trois à quatre étapes, combinant des dispositifs collectifs et des accompagnements personnalisés afin de répondre aux besoins des professionnels. Des ateliers collectifs seront proposés pour travailler le positionnement des projets et les stratégies internationales.



- En septembre 2026, un premier atelier permettra d'identifier les réseaux, les marchés porteurs et les opportunités de développement à l'international.

- En novembre 2026, un second temps sera consacré aux financements européens et à la coopération culturelle, avec la possibilité d'organiser un hackathon dédié à l'écriture de projets Erasmus+.

Pour ces actions, le pôle pourra s'appuyer sur des partenaires tels que Relais Culture Europe, les développeurs Erasmus+, l'Institut français, Business France ou encore Ad'Occ.

Des ateliers pratiques viendront renforcer les compétences opérationnelles des participants (programme prévisionnel).

- En janvier 2027, un atelier sera consacré à l'art du pitch de projet dans le cadre de marchés professionnels internationaux.
- En mars 2027, les participants travailleront sur le cadre logique appliqué aux projets internationaux.
- En mai 2027, un atelier portera sur la communication et les relations presse à l'international.

Ces temps de travail seront animés par des experts européens, des programmeurs de festivals, des producteurs internationaux, des attachés culturels ainsi que des représentants de réseaux tels que On the Move (OTM), Informal European Theater Meeting (IETM), Comité international pour les musées et collections d'art moderne (CIMAM) ou European Union National Institutes for Culture (EUNIC).

Enfin, un cycle de webinaires viendra compléter le parcours afin de donner aux professionnels les clés de compréhension des cadres juridiques, des dispositifs de soutien et des opportunités européennes et internationales.

- En février 2026, un webinaire sera dédié à l'accréditation Erasmus+ volet spectacle vivant et aux nouveaux processus de dépôt.
- En juin 2026, une cartographie des aides pertinentes à la mobilité sera proposée en partenariat avec On the Move.
- En octobre 2026, un dernier webinaire abordera les contrats internationaux et les clauses à maîtriser, en lien avec des juristes spécialisés, des sociétés de gestion collective ainsi que des producteurs et éditeurs.

Opérations de mise en réseau et de mise en visibilité

En 2026, le pôle Attractivité, Rayonnement, Développement déploiera un ensemble d'actions destinées à renforcer la présence, la visibilité et la mise en réseau des acteurs culturels d'Occitanie au sein des principaux écosystèmes professionnels nationaux, européens et internationaux.

L'objectif est de positionner les artistes, structures et productions du territoire sur des plateformes de référence, d'encourager la circulation des œuvres, et de favoriser l'interconnexion des filières cinéma et audiovisuel, livre, spectacle vivant – y compris musique.

Ces opérations doivent agir comme effets leviers dans la stratégie d'internationalisation des professionnels, en leur permettant d'accéder aux marchés, aux réseaux, aux partenaires, aux opportunités de diffusion, ainsi qu'à une visibilité accrue.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Les objectifs stratégiques visent en premier lieu à identifier et à cibler les événements à fort impact pour chaque filière culturelle. Il s'agira de définir les salons, marchés, festivals et plateformes professionnelles prioritaires en France et à l'international.

Ces actions permettront d'accroître la visibilité des artistes, des œuvres et des structures régionales. Des dispositifs de promotion seront déployés sur les grandes scènes professionnelles, telles que des stands mutualisés et des catalogues bilingues. Des campagnes digitales, des présentations de projets, des sessions de pitch, des temps de networking et des showcases viendront compléter cette stratégie.

L'insertion des acteurs régionaux dans les réseaux professionnels internationaux sera renforcée par l'organisation de délégations dédiées. Ces délégations auront pour objectif de faciliter l'accès aux réseaux européens et sectoriels, comme l'IETM, On The Move ou EUNIC, par exemple.

Par ailleurs, la circulation des œuvres et la cocréation seront encouragées à travers des résidences croisées (auteurs, artistes, producteurs) et des partenariats bilatéraux. Des voyages d'études et des actions de coopération interfilières viendront soutenir ces dynamiques transnationales.

Enfin, la diversité de la création en Occitanie sera valorisée au niveau national et international, avec un appui renforcé pour certains projets en matière de communication et de relations professionnelles.



ACTIONS 2026

Organisation de délégations professionnelles

Ces délégations visent à accompagner des artistes et opérateurs régionaux sur des plateformes stratégiques ou les grands réseaux européens afin de favoriser leur mise en relation avec des partenaires internationaux.

Ces déplacements collectifs permettent d'accéder à des temps de networking qualifiés, de participer à des ateliers, conférences et sessions de pitch, et de mieux comprendre les dynamiques professionnelles à l'œuvre dans chaque écosystème. Ils constituent enfin un levier essentiel pour initier des coopérations, identifier des opportunités de diffusion et renforcer la visibilité des acteurs d'Occitanie au sein des réseaux culturels transnationaux.

Exemples : IETM (15 > 18/05/26) ; Plénière OTM / Culture Action Europe ; Rencontres de l'Institut français.

Présences collectives sur les salons et marchés professionnels

Cinéma / Audiovisuel

- Fipadoc, janvier, Biarritz
- Production Forum (février) – Création d'un « Village Occitanie » afin d'augmenter la visibilité et les partenariats publics et privés
- MIFA – Annecy International Animation Festival (co-organisation avec le Pôle Action Média)
- Marché du Film – Cannes (mai)

Livre > Foire du livre de Francfort

Spectacle vivant > WOMEX

Résidences croisées et coopérations bilatérales

- Résidence croisée Montpellier – Heidelberg.
- Résidences croisées d'auteurs entre l'Agence Unique, Alca Nouvelle-Aquitaine.

Coopération territoriale & numérique

Partenariat numérique NumixLab x Ad'Occ : événement transfrontalier en décembre 2026, entre Toulouse et Barcelone.

Actions de valorisation

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES ARTISTES ET STRUCTURES SUR LES MARCHÉS NATIONAUX, EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX



Harmonisation des éléments de langage :

- valoriser la **signature** « Réalisé en Occitanie » et/ou la décliner ;
- définir une **ligne éditoriale commune** autour de la créativité et de l'identité culturelle de l'Occitanie : « L'Occitanie a du talent. »

Veille et reconnaissance :

- les récompenses, prix et distinctions (nationaux et internationaux) obtenus par des œuvres soutenues ou produites en région ;
- les opportunités de mise en valeur à l'étranger (festivals, marchés, salons, résidences, etc.).

Participation à des événements nationaux, internationaux :

- être associé aux événements à forte visibilité : avant-premières, sorties de livres, projections, salons professionnels, etc.

Production de contenus de valorisation nationale et internationale :

- création et diffusion : capsules vidéo mettant en avant les projets soutenus et les équipes créatives ;
- podcasts sur les parcours d'artistes, les métiers du secteur et les initiatives régionales ;
- entretiens et témoignages publiés sur les canaux numériques (site, réseaux sociaux, newsletters).



PYRENART-II

PYRENART-II est un programme transfrontalier franco-espagnol dédié à la professionnalisation et à l'internationalisation des structures du spectacle vivant, porté par l'Agence Unique, Occitanie Culture, réunissant 11 partenaires et 15 partenaires associés. Lancé en 2024 pour trois ans, il bénéficie d'un important soutien européen afin de renforcer la mise en réseau, la formation et la diffusion artistique sur l'ensemble du territoire pyrénéen. Le projet repose sur une gouvernance partagée et un ensemble d'actions structurantes allant de l'accompagnement à la création à la montée en compétences. En 2026, plus d'une vingtaine d'actions seront déployées, incluant laboratoires d'innovation, soutiens à la création, parcours de formation, MOOC, voyages de repérage et mentorat. Enfin, PYRENART-II mettra sur une stratégie de communication renforcée et sur la consolidation de circuits de diffusion mutualisés pour faire des Pyrénées un espace de coopération culturelle innovant et durable.

LES TEMPS FORTS ET PRINCIPALES ACTIONS POUR L'ANNÉE 2026

Communication et valorisation

Site internet, newsletters, capsules vidéo, catalogue des projets soutenus, etc.

Soutien à la diffusion de spectacles

Un dispositif d'aide à la diffusion est mis en place dans le cadre du projet Pyrenart-II, dans une logique d'incitation à l'accueil des productions accompagnées dans le projet. Ce dispositif est animé et géré par l'Agence Unique, Occitanie Culture et prend la forme de garanties financières allouées à des opérateurs en et hors région.

Renforcement des compétences et accompagnement des acteurs

- Deux parcours de formations, un MOOC, trois masterclass, déploiement d'un dispositif de savoir-faire et lancement d'un programme de tutorat.
- Un voyage de repérages en Europe.
- Organisation d'une semaine de formation collective (Bootcamp) à Huesca du 8 au 12 juin 2026 pour un des incubateurs.
- Mise en place de deux laboratoires d'expérimentation.

Eko – Pyrénées de Cirque est un projet transfrontalier Poctefa piloté par La Grainerie et dédié à la transition écologique et au renouvellement du modèle économique du secteur circassien. Il vise à accompagner les artistes et opérateurs vers des pratiques plus vertueuses, à réduire l'hypermobilité en renforçant la présence territoriale, et à former les professionnels aux enjeux environnementaux en tenant compte des spécificités locales. Le projet inclut également des expérimentations autour de la mobilité des publics en milieux urbains et ruraux.



Entre 2023 et 2026, l'Agence Unique, Occitanie Culture, assure la gestion du fonds EKO responsable dédié à la médiation et à la diffusion, dont elle animera les appels à candidatures et le suivi des projets en 2026. Elle contribuera par ailleurs aux actions transversales du programme, notamment les hackathons, formations et séminaires.

Par ailleurs, le pôle Attractivité, Rayonnement, Développement assurera une veille active et un travail en réseau avec des partenaires spécialisés, d'autres agences et les bureaux export. Cette **veille stratégique** couvrira le livre, le cinéma et audiovisuel, et le spectacle vivant, afin d'identifier et de diffuser aux acteurs régionaux les opportunités de développement, de coopération et de financement aux échelles nationale, européenne et internationale. Elle contribuera ainsi à renforcer l'accès aux dispositifs de soutien, à encourager la mise en réseau, et à soutenir la structuration et le rayonnement du secteur culturel en Occitanie.

Le pôle va également engager un état des lieux des ressources déjà existantes au sein des différentes filières afin d'identifier les expertises, outils et dispositifs mobilisables pour les professionnels. Ces ressources seront mises en commun et structurées de manière cohérente, en favorisant le partage d'informations et la mutualisation entre acteurs du territoire. L'objectif est de les rendre pleinement accessibles et visibles, afin de faciliter leur appropriation et de renforcer l'accompagnement des porteurs de projets à l'échelle régionale, nationale et internationale.





Information-Ressources

La mission Information-Ressources doit permettre de proposer aux professionnels un espace de ressources sélectionnées (fiables, pertinentes, actualisées, non redondantes), éditorialisées et valorisées.



Le déploiement de la mission Information-Ressources au sein de la structure débutera par un état des lieux visant à **recenser** :

- les ressources existantes (rapports, études, données, outils, textes juridiques, guides, annuaires, sites internet, etc.) ;
- leur utilisation ;
- les besoins identifiés par l'équipe, pour le bon déroulement de ses missions et au bénéfice des professionnels.

Cette première étape permettra de **qualifier et de sélectionner** les éléments à conserver. Ces derniers seront triés, éventuellement relocalisés et indexés, et ce, en lien avec le déploiement des systèmes d'information et de la nouvelle architecture du futur serveur.

Cette mission sera étroitement **associée à la réflexion autour de l'architecture du nouveau site internet** : il s'agira de penser l'ergonomie du site en fonction des publics destinataires de ces ressources.

Une fois celui-ci mis en ligne, le service Information-Ressources pourra redéployer les ressources accessibles au public sur ce nouveau site.

En parallèle, le service Information-Ressources procédera à la mise en place d'un **travail de veille**, afin de chercher de nouvelles ressources, en fonction des besoins exprimés par les différents secteurs et leurs usagers. Il s'agira notamment d'identifier les structures productrices d'informations au niveau national, régional et local (exemple : CNC, CNM, CNL, autres agences régionales ou nationales, etc.). Ce travail de veille se fera en étroite collaboration avec le service Études-Observation.

Enfin, il sera nécessaire de mettre en place des actions de communication afin de **valoriser l'espace ressources** et de permettre aux professionnels de se familiariser avec cet outil qui leur est destiné.

© Nanda Gonzague





Étude Observation Bases de données

L'Agence a pour objectif d'accompagner, de structurer et de dynamiser, de promouvoir et pour cela d'observer les secteurs du livre et de la lecture, du cinéma et de l'audiovisuel, et du spectacle vivant.

Le travail du service Études-Observation-Bases de données doit permettre de dresser un état des lieux clair des secteurs culturels du livre, du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel en région et de produire des études spécifiques qui permettront, au-delà de la connaissance, d'éclairer les orientations politiques de l'État et de la Région dans le domaine culturel.

Comité d'orientation

L'année 2026 sera l'année de mise en place du comité d'orientation et de ses modalités de fonctionnement : composition, rythme des réunions, etc. Il sera composé de représentants de la Drac, de la Région, de professionnels des secteurs concernés et du domaine de la recherche. Sous la conduite de l'Agence, il permettra d'établir des priorités en matière d'études et d'observation.

Études-Observation

La mise en place de la mission Études-Observation au sein de l'Agence débutera par un état des lieux et un recensement des besoins. L'état des lieux permettra d'avoir une vision claire du travail d'études-observation déjà mené au sein des anciennes agences, pour connaître les données disponibles, celles à mettre à jour et celles qui manquent, afin d'identifier le travail en cours et à poursuivre.

En parallèle, un parangonnage des modalités de travail des structures comparables à l'Agence, dans d'autres régions, notamment en PACA, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Bretagne, Centre Val-de-Loire, sera mené, afin d'étudier les modalités de récolte des données, la périodicité, etc. Cela permettra éventuellement d'adapter notre manière de faire et notre mode de fonctionnement.

Une différence sera faite entre le travail d'observation – qui est un travail de récolte de données tout au long de l'année – et de suivi pluriannuel, qui offre un accès à des chiffres clés à tout moment, et un travail d'étude qui permettra d'aller chercher des informations sur un sujet précis, en lien avec les orientations données par le Comité d'orientation.

La production de chiffres clés se ferait en deux temps :

- production de chiffres clés tout au long de l'année, avec élaboration de critères précis et concertés ;
- publication de chiffres clés globaux du livre, du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel au mois de septembre 2027, puis tous les deux ans.

Bases de données

En 2026, les missions liées aux bases de données s'articuleront autour de quatre axes majeurs :

- la prise en main de la nouvelle base Livre, finalisation du chantier technique et intégration des données au cours de la période juin 2025-février 2026 ;
- le nettoyage et la fiabilisation des données existantes dans les bases Livre, Cinéma et audiovisuel, et Spectacle vivant ;
- la structuration des processus et de la gouvernance des données : mise en place d'une stratégie de gestion des bases de données et formation des équipes à l'utilisation des outils et aux nouveaux processus ;
- la fusion des bases de données pour lesquelles cela est possible.

D'autres actions seront également menées en parallèle des missions principales concernant la forma-

tion continue et de l'accompagnement des équipes, une réflexion menée autour de l'harmonisation des bases de données et/ou la création d'une base unique et l'accompagnement de ce processus. En lien avec la cellule Observation, il sera effectué la mise en place des processus de récolte des données externes, et la participation à l'élaboration et au suivi des indicateurs définis par cette cellule, ainsi que l'alimentation des études menées par l'Agence Unique.

L'année 2026 visera à consolider les données pré-existantes, à les améliorer et à les fiabiliser, notamment en vue de la production des chiffres clés régionaux sur les trois filières, cinéma, spectacle vivant et livre, à l'horizon 2027. Il s'agira également de mettre en place des processus communs à l'ensemble de l'équipe pour fluidifier le travail transversal au sein de l'Agence Unique, et d'accompagner le travail mené par le pôle Études-Observation.



Accompagner l'action culturelle et éducative sur le territoire

L'Agence met en place des actions culturelles dans le but de soutenir et de renforcer l'éducation artistique et culturelle, dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel, du spectacle vivant et du livre. Les projets de l'action culturelle et éducative contribuent à l'ouverture et à l'émancipation des publics et de leurs accompagnants, à travers le développement de leur sensibilité, de leur créativité et de leur esprit critique et citoyen. Les acteurs culturels régionaux et les œuvres en lien avec la région sont au cœur des projets de l'action culturelle et éducative.

Les projets dans le domaine de l'action culturelle et éducative fonctionnant sur un calendrier scolaire, les projets pour le 1^{er} semestre 2026 ont déjà débuté et se termineront à la fin du 1^{er} semestre 2026. D'autres projets seront lancés en septembre 2026 pour l'année scolaire 2026-2027. Certains projets déjà en cours seront poursuivis, d'autres seront imaginés, dans l'objectif d'accroître la transversalité entre les disciplines dans ce domaine et d'étendre l'action culturelle et éducative à toutes les disciplines couvertes par l'Agence. Par ailleurs, l'année 2026 sera une année de prise en main, par l'équipe de l'action culturelle et éducative, de projets dans les domaines du livre et du spectacle vivant.

Projets en cours pour l'année scolaire 2025-2026

PROJETS À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS ET DU PUBLIC JEUNE

Jeunes en librairie

Ce dispositif national consiste à organiser une rencontre en classe avec un libraire. La classe est ensuite accueillie en librairie pour faire découvrir aux élèves l'univers de la librairie indépendante, des métiers du livre et les sensibiliser à la lecture. Cette opération, coordonnée par l'Agence, bénéficie du soutien de la Drac et de la Sofia et s'étend à l'échelle du territoire régional.

Auteurs au collège

En 2026, grâce au soutien des conseils départementaux de l'Aude et de l'Hérault, l'Agence coordonnera, dans ces deux départements, deux ateliers d'écriture narrative encadrés par un auteur ou une autrice.

Territoires du livre

En 2026, grâce à un financement de la Sofia, l'Agence coordonnera deux ateliers d'écriture narrative encadrés par un auteur ou une autrice et destinés aux collégiens dans les départements du Tarn-et-Garonne et du Gers.

Défi « écris ta série » et ateliers de sensibilisation à l'écriture scénaristique

Cette opération, financée par le CNC, permet à des groupes de jeunes de 13 à 18 ans, en temps scolaire et hors temps scolaire, d'écrire collectivement un projet de série en étant accompagnés par des professionnels. Un autre volet consiste à sensibiliser des publics jeunes, en temps scolaire et hors temps scolaire, à l'écriture de scénario, tout en bénéficiant d'un accompagnement par des professionnels. Six départements de la région sont concernés par ce projet.

Toute la lumière sur les SEGPA

Ce dispositif national d'éducation aux images pour les classes de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté niveau collège) propose un atelier de réalisation d'un court-métrage accompagné par un professionnel ou une professionnelle et la découverte d'un film en salle de cinéma. Cinq collèges dans l'Hérault et les Hautes-Pyrénées sont concernés.

Cette opération bénéficie du soutien du Cinéma l'Alhambra (financements CNC), du Conseil départemental de l'Hérault, du Pass Culture pour les entrées cinéma et du Rectorat de Montpellier.

Rencontres de découverte des métiers

Financées par le Pass Culture et organisées en partenariat avec Cinephilae, ces rencontres permettent de faire intervenir des professionnels du cinéma ayant travaillé sur les courts-métrages du catalogue Pointe courte dans des classes de lycées.

Visite de la librairie À Demi-Mot par les élèves d'UPE2A de l'Établissement régional d'enseignement adapté de Muret dans le cadre de Jeunes en librairie © L'Agence Unique, Occitanie Culture





Masterclass « Clap sur les récits au féminin » avec la réalisatrice et scénariste Emma Benestan et la comédienne Oulaya Amamra à la Cité de l'économie et des métiers de demain à Montpellier en juin 2025 © L'Agence Unique, Occitanie Culture

Formation Unis-Cité

Financé par le CNC et mis en œuvre par Unis-Cité, ce dispositif permet aux jeunes en service civique volontaire du programme « Cinéma & citoyenneté » de bénéficier d'une formation de 4 jours donnée par une intervenante cinéma.

Projets Occit'avenir

Organisé dans le cadre de l'appel à projets Occit'avenir (Région Occitanie), ce projet permet la mise en place d'ateliers de réalisation de films menés par des professionnels dans des lycées.

Tournées de réalisateurs et réalisatrices de films tournés et/ou produits en région

En lien avec le pôle Cinéma Diffusion, le projet consiste à organiser la tournée d'un film accompagnée par le réalisateur ou la réalisatrice, et à donner l'opportunité à des élèves d'avoir un temps de rencontre. Cette action bénéficie du soutien de la Région Occitanie et du CNC.

Programmation de courts-métrages dans le cadre de Collège au Cinéma

Organisé avec le soutien de la Drac, ce projet permet de proposer aux coordinations de programmer deux courts-métrages liés à la région et issus du catalogue Pointe courte, avant deux des longs-métrages du dispositif Collège au cinéma.

Projet Cinexpérience

Les étudiants et étudiantes en M2 du Master Art&Com conçoivent, organisent et animent de A à Z une soirée proposant aux spectateurs une expérience originale de la salle de cinéma, à partir d'un film donné. En 2026, ce film sera *Festa Major* de Jean-Baptiste Alazard, soutenu par la Région Occitanie, en partenariat avec le CNC. La rencontre aura lieu le 2 avril 2026 au cinéma ABC (Toulouse) et bénéficie du soutien de l'Université Jean-Jaurès et de la Drac.

Projet Création et patrimoine

Les étudiants et étudiantes du M2 Esthétique du cinéma créent des formes libres en images et/ou en sons, en écho à un film : en 2026, ce film est *Fragile* d'Emma Benestan, soutenu par la Région Occitanie en partenariat avec le CNC. Les étudiants et étudiantes ont accès aux documents d'archives de la fabrication du film que la réalisatrice dépose au Centre de conservation de la Cinémathèque de Toulouse. Le projet bénéficie du soutien de l'Université Jean-Jaurès.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Rencontres de l'éducation artistique aux images

Organisée avec le soutien de la Drac Occitanie et du Rectorat de l'Académie de Montpellier, cette journée régionale annuelle propose des conférences, tables rondes, présentations de projets/films/professionnels, réflexions et analyses, retours d'expériences et des découvertes sur le cinéma et l'audiovisuel, ainsi que sur ses enjeux éducatifs et culturels. En 2026, cette journée se déroulera le 18 février à la médiathèque Émile Zola (Montpellier).

Rencontres régionales de la médiation

Dédiées aux professionnels de la médiation (intervenants et intervenantes, coordinateurs et coordinatrices de projets, exploitants et exploitantes, réalisateurs et réalisatrices, enseignants et enseignantes, médiathécaires, etc.), ces deux journées professionnelles proposent l'expérimentation d'outils pratiques, de contenus théoriques, d'échanges de pratiques et de réflexions autour de problématiques partagées. Cette opération a lieu en partenariat avec le cinéma VÉO, coordinateur d'École et cinéma dans l'Aude, qui accueille les rencontres et bénéficie du soutien de la Drac.

Réunions des coordinations des dispositifs d'éducation aux images d'Occitanie

Dans le cadre des missions de Pôle régional d'éducation aux images, des réunions en visio sont organisées avec les coordinations des dispositifs nationaux des 13 départements d'Occitanie (École et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens au cinéma) pour échanger sur les programmations et les points d'actualités, et sur des partages d'idées d'actions à mener autour des films, des ressources et des mutualisations.

Poursuite des missions de Pôle régional d'éducation aux images

L'Agence Unique, Occitanie Culture est Pôle régional d'éducation aux images. Le lancement des pôles régionaux par le CNC en 1999 relève d'une politique de renforcement des logiques de coordination et de mise en cohérence des actions de sensibilisation et d'éducation artistique aux images. Ils s'articulent aux dispositifs existants de sensibilisation, d'éducation et de formation au cinéma et à l'audiovisuel en temps scolaire.

Dans ce cadre, l'Agence Unique, Occitanie Culture, participe aux comités de pilotage régional des dispositifs Passeurs d'images et Lycéens et apprentis au cinéma, ainsi qu'aux réunions du réseau national des Pôles d'éducation à l'image.

L'Agence conseille également les structures et les professionnels du secteur, et participe au comité de rédaction du site internet du réseau des pôles régionaux d'éducation aux images, le Fil des images.

Ressources et outils pédagogiques

Le service Action culturelle et éducative participe également à la conception d'outils pédagogiques.

SITE PÉDAGOGIQUE POUR LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA EN OCCITANIE

Grâce à un soutien de la Drac, l'Agence participe à la conception du contenu du site internet pédagogique consacré au film lié à la région et programmé chaque année dans le cadre du dispositif Lycéens et apprentis au cinéma. En 2026, le film retenu est *Chien de la casse* de Jean-Baptiste Durand, film soutenu par la Région en partenariat avec le CNC.

JEU REMBOBINEZ, LE FILM EN QUESTION(S)

Dans le prolongement du projet impulsé et animé par Occitanie films, l'Agence assure le suivi de la circulation nationale d'un jeu d'éducation aux images, créé par un groupe de travail composé de sept structures en Occitanie.

FICHES PÉDAGOGIQUES SUR LES COURTS-MÉTRAGES DE POINTE COURTE

Grâce au soutien de la Drac, l'Agence assure le suivi de la rédaction des fiches pédagogiques des films programmés dans le cadre du programme de courts-métrages Pointe courte.

Projets en réflexion pour l'année scolaire 2026-2027

Il est possible que certains projets menés en 2025-2026 soient à nouveau mis en place pendant l'année scolaire 2026-2027, cela se précisera au cours du premier semestre 2026. Toutefois, une réflexion est en cours pour le développement de nouveaux projets, tout en restant dans les limites des moyens humains et financiers dont dispose la structure.

RÉSIDENTE DE TERRITOIRE

Dans le prolongement des résidences de territoire dans le domaine du cinéma mises en place par Occitanie films pendant près de dix ans, le lancement d'un nouveau format de résidence croisant les disciplines et les publics est envisagé. En lien avec un territoire identifié en amont (commune, communauté de communes), une ou un artiste sera retenu pour mener un projet cinématographique autour d'une thématique à définir, l'amenant à déployer des actions impliquant également les domaines du livre et du spectacle vivant.

ACTIONS EN LIEN AVEC LA PLATEFORME JEUNE PUBLIC OCCITANIE

Dans le cadre du groupe de travail EAC de la Plateforme Jeune Public en Occitanie, des actions expérimentales de médiation à destination du jeune public pourront être mises en œuvre sur la saison 2026 dans le domaine du spectacle vivant.

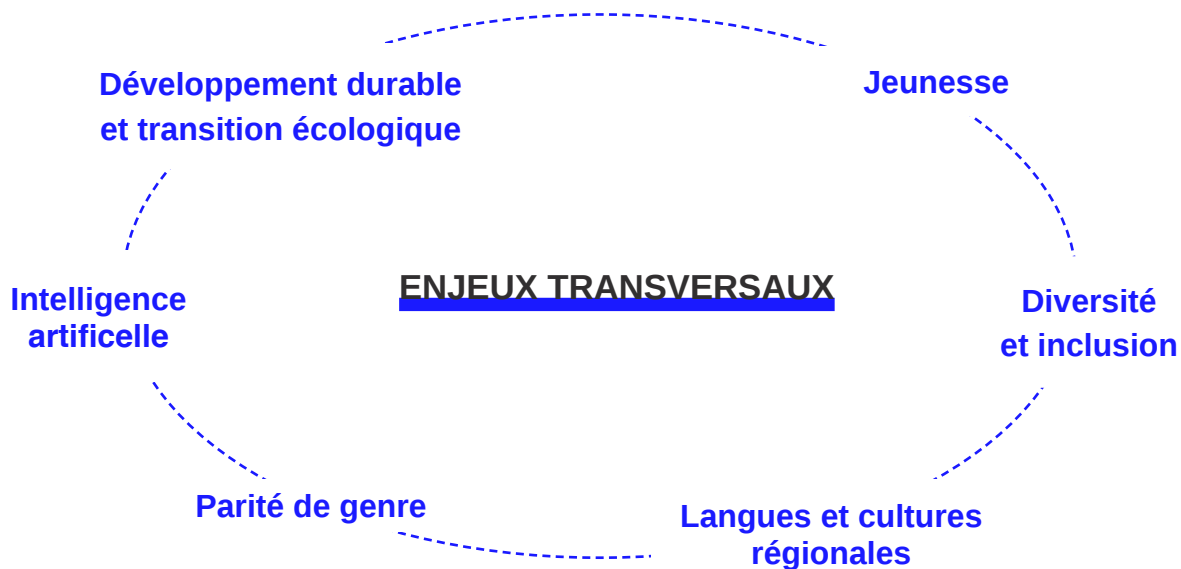




S'engager dans les enjeux transversaux

Au-delà des actions conduites par les pôles sectoriels et les pôles transversaux (observation, ressources, international, action territoriale), l'Agence souhaite affirmer en 2026 une série de **six thématiques transversales structurantes**, qui viennent nourrir, renforcer et compléter les orientations du projet stratégique : développement durable et transition écologique, intelligence artificielle, jeunesse, parité de genre, diversité et inclusion, langues et cultures régionales.

Ces thématiques reflètent les transformations majeures à l'œuvre dans les pratiques culturelles, les organisations artistiques, les compétences professionnelles et les attentes sociétales. Elles constituent autant d'enjeux qui appellent une mobilisation collective, un travail de veille, d'expérimentation et d'acculturation, et une mise en cohérence progressive à l'échelle de l'Agence.



Pour chacune de ces thématiques, l'Agence mettra en place en 2026 un groupe de travail interne, dans une logique d'organisation matricielle, composé d'un membre de la direction et de salariés issus de pôles différents.

Ces groupes ont vocation à être des espaces d'exploration, de veille et de prototypage, permettant de :

- identifier les besoins émergents ;
- éclairer les dynamiques en cours dans les filières ;
- imaginer les compétences professionnelles de demain.

Ils s'attachent à :

- dégager des priorités d'action ;
- repérer des partenariats pertinents ;
- proposer des rencontres thématiques ou des formats expérimentaux ;
- formuler des pistes de développement pour les missions de l'Agence.

Ce travail interne vise également à garantir une cohérence transversale dans la conduite des activités : intégration de ces thématiques dans les actions d'accompagnement, dans les temps de diffusion, dans les groupes de travail sectoriels, dans les publications, dans la construction de la relation aux territoires et aux partenaires institutionnels. Chaque groupe de travail porte ainsi une responsabilité d'acculturation interne et de soutien aux équipes opérationnelles, afin que ces enjeux deviennent progressivement partagés et intégrés à l'ensemble de la programmation.

Ces groupes constituent aussi un espace privilégié pour renforcer le lien entre les orientations stratégiques de l'Agence et les besoins observés dans les filières. En articulation étroite avec le pôle Observation, ils veilleront à identifier les données existantes, les indicateurs pertinents et les besoins en documentation permettant de suivre les évolutions du secteur en matière écologique, sociale, technologique ou territoriale. Ils participent à ce titre à la construction d'une intelligence collective de la transformation culturelle en Occitanie.

Enfin, ces thématiques transversales alimenteront le dialogue avec les collègues d'adhérents, dont elles constituent des axes de travail prioritaires : elles permettront de :

- structurer des échanges réguliers ;
- faire émerger des propositions ;
- consolider des retours de terrain ;
- nourrir les réflexions stratégiques collectives.

Les membres des groupes internes pourront ainsi contribuer à l'animation des collèges et à la mise en débat de ces sujets, renforçant la capacité de l'Agence à anticiper, à accompagner et à éclairer les mutations en cours.

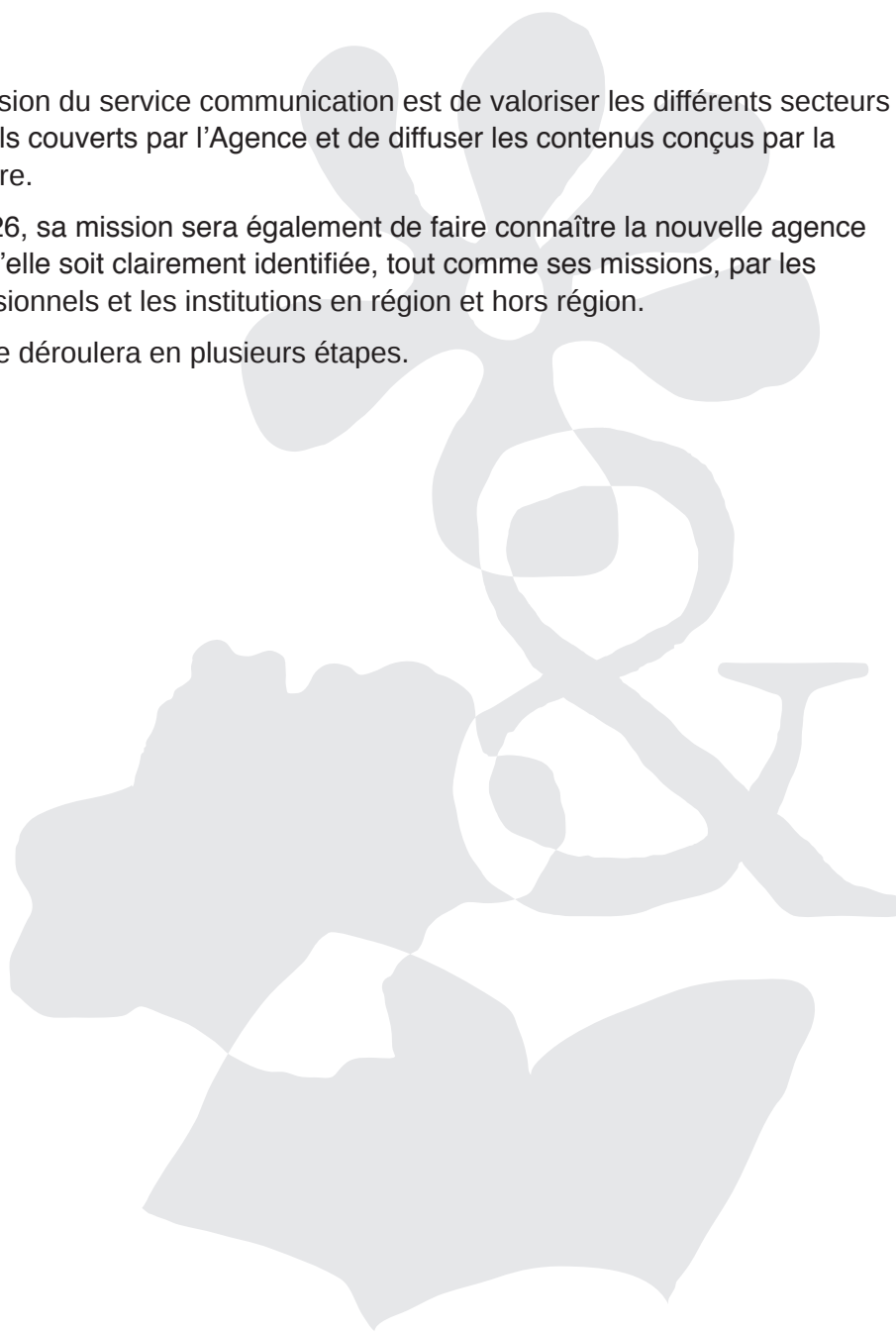


Communication

La mission du service communication est de valoriser les différents secteurs culturels couverts par l'Agence et de diffuser les contenus conçus par la structure.

En 2026, sa mission sera également de faire connaître la nouvelle agence afin qu'elle soit clairement identifiée, tout comme ses missions, par les professionnels et les institutions en région et hors région.

Cela se déroulera en plusieurs étapes.



CHARTRE GRAPHIQUE

Il sera nécessaire d'accompagner la création d'une charte graphique et d'un logo permettant une identification claire de l'Agence. Afin de pouvoir parvenir à un travail global et d'unifier tous les outils de communication de la structure, il est préconisé un travail au long cours avec un graphiste ou une agence, a minima pour la 1^{re} année d'existence de la structure. Cette collaboration offre une relation au quotidien et une implication favorisant la cohérence des outils de communication, pensés dans leur ensemble, y compris ceux surgissant au fil des besoins.

RÉFLEXION AUTOUR DES MESSAGES À COMMUNIQUER

La Charte graphique est également le véhicule pour communiquer les messages à travailler avec les secteurs.

- **Formulation des missions de l'Agence** à destination des professionnels en région, mais aussi hors région.
- **Réflexion sur un marqueur pour les salons**, permettant d'identifier clairement les trois disciplines, voire une déclinaison possible du logo.
- **Réflexion sur un logo** qui permette de comprendre les disciplines couvertes.
- **Réflexion sur les missions à valoriser en priorité** : accompagnement des professionnels ; valorisation des œuvres en lien avec la région ; valorisation des actions ; rassembler les publics, professionnels et grand public ; créer un sentiment d'appartenance, etc.

Le message global pourrait être : « Nous nous rassemblons pour mieux vous épauler. »

Les quelques mots clés et valeurs seraient : proximité, continuité, accueil, coopération, opérations transversales, interconnaissance, mise en réseau, espace de dialogue, promotion et valorisation des œuvres et/ou des filières, expertise, accompagnement. Ces messages seront à adapter en fonction des cibles déterminées et à affiner avec les secteurs.

OUTILS DE COMMUNICATION

Les messages véhiculés par l'Agence et ses outils de communication doivent être adaptés à **ses cibles prioritaires** :

- les professionnels qualifiés répondant à des critères précis ;
- les membres de notre assemblée générale ;
- les étudiants et futurs professionnels ;
- la presse ;
- le grand public, potentiel public des œuvres ;
- le public éloigné de la culture, non captif.

Parmi **les outils à exploiter** pour faciliter cette communication, et qu'il faudrait imaginer, figurent :

- une plaquette de présentation de la structure avec bulletin d'adhésion ;
- des cartes de présentation des secteurs ;
- les documents relatifs aux rencontres professionnelles ;
- les outils de signalétique tels que des kakémonos ;
- les outils de papeterie ;
- la carte de vœux de la structure.

Des **outils de communication digitale** seront également développés :

- sur les principaux réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook, Instagram ;
- une newsletter externe, une newsletter interne pour l'équipe et une autre pour les membres de l'association, ainsi qu'un support pour les mailings.

PRESSE

Les liens avec la presse seront maintenus avec la rédaction régulière de communiqués de presse, une veille attentive des publications et renforcés avec l'organisation d'événements pour la presse (conférence, petit déjeuner autour de l'actualité de nos secteurs, etc.).

SITE INTERNET

Le site internet de la structure sera également un de ses principaux outils de communication. Le lancement du chantier pour l'établissement du cahier des charges a débuté au mois de décembre 2025. Sont notamment prévus des échanges avec les différents pôles, le recueil des attentes des professionnels, futurs utilisateurs, un parangonnage avec d'autres sites, etc. La finalisation du cahier des charges est prévue au 1^{er} trimestre 2026 afin de permettre le lancement d'une consultation auprès de prestataires, après sécurisation du financement.



Administration et ressources humaines

La fusion des trois associations implique une harmonisation approfondie des services généraux et des fonctions supports afin de garantir la continuité des activités, la sécurisation des processus internes et l'optimisation des ressources humaines, financières et techniques. Cette phase de structuration constitue un enjeu majeur pour la réussite du projet associatif fusionné, en ce qu'elle conditionne à la fois l'efficacité opérationnelle, la stabilité sociale et la crédibilité de la nouvelle entité auprès de ses partenaires et financeurs.

UNIFIER L'ORGANISATION ET LES PROCÉDURES

Le premier objectif poursuivi consiste à unifier l'organisation et les procédures. La création d'un socle commun de règles et de modes de fonctionnement constitue le fondement même de la nouvelle structure. Cette étape est indispensable pour lever les ambiguïtés héritées des organisations antérieures, garantir une gouvernance cohérente et permettre aux équipes de collaborer sur des bases claires, partagées et sécurisées. Il s'agit de construire une mécanique interne lisible, acceptée par l'ensemble des salariés et des instances, afin de prévenir les dysfonctionnements, les incompréhensions et les contentieux éventuels.

Dans cette perspective, l'association engage la rédaction et la validation d'un règlement intérieur unique, applicable aux salariés, ainsi que d'un règlement intérieur de l'association intégrant notamment les règles relatives aux adhésions.

Ces documents seront complétés par l'élaboration d'un manuel de fonctionnement interne, accessible à l'ensemble des équipes, qui précisera les circuits de validation des factures, des achats et des contrats, les délégations de signature, les règles de gestion documentaire ainsi que les procédures quotidiennes.

Un livret d'accueil viendra compléter ce dispositif en présentant la structure, son projet, ses missions et ses principes de fonctionnement.

De plus, l'unification des outils numériques sera engagée afin de faciliter le travail collaboratif, à travers l'adoption d'outils communs de messagerie, de partage de documents et de gestion des ressources humaines et de la paie.

HARMONISER LES PRATIQUES RH

Parallèlement, l'alignement des pratiques de ressources humaines constitue un enjeu stratégique majeur dans le contexte de la fusion. Il vise à garantir l'équité de traitement entre les salariés, à sécuriser le cadre de travail et à créer les conditions d'un fonctionnement collectif harmonisé. Cette démarche s'inscrit pleinement dans un processus de dialogue social renforcé, notamment à travers les négociations engagées avec le comité social et économique, afin d'accompagner les évolutions organisationnelles et de construire un cadre social partagé.

Dans ce cadre, l'association s'attachera à formaliser et à harmoniser l'ensemble des procédures RH internes relatives au recrutement et à l'intégration des salarié·es, à la gestion des congés, du télétravail, des notes de frais et des remboursements, ainsi qu'au suivi du temps de travail. Ces procédures seront articulées avec les discussions et accords issus des négociations sociales, afin d'assurer leur cohérence et leur applicabilité.

L'harmonisation des pratiques RH donnera lieu à la rédaction d'un guide pratique interne, issu du chantier des procédures communes. Ce document de référence compilera l'ensemble des règles unifiées applicables au quotidien, notamment en matière de congés, de notes de frais, de logistique et d'organisation du travail, et constituera un outil de sécurisation et de lisibilité pour l'ensemble des salarié·es.

FAIRE CULTURE COMMUNE

Au-delà des aspects réglementaires et procéduraux, l'association accordera une attention particulière à l'accompagnement des équipes et à la construction d'une culture commune. Le projet d'activités de l'Agence sera structuré et piloté autour de missions clairement définies, de priorités partagées, d'indicateurs de suivi et d'un calendrier opérationnel. Des temps collectifs, tels que des séminaires ou des ateliers, seront organisés afin de favoriser l'appropriation du projet, de travailler sur les valeurs communes et d'harmoniser les façons de faire entre les équipes issues des différentes structures.

VEILLER À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Enfin, la politique de ressources humaines intégrera des dispositifs de prévention et de traitement des violences et des discriminations. Une charte dédiée sera élaborée, des référents identifiés et une procédure de signalement mise en place, afin de garantir un environnement de travail respectueux, inclusif et sécurisé pour l'ensemble des salariés.

METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le développement des compétences constitue un axe central de l'accompagnement des équipes. Un plan de développement des compétences sera construit et piloté afin de faciliter l'adaptation des salariés au nouveau cadre organisationnel issu de la fusion. Ce plan s'appuiera notamment sur l'organisation d'entretiens annuels permettant d'identifier les besoins individuels et collectifs en formation, et proposera des actions de formation, individuelles et collectives, portant tant sur l'évolution des métiers que sur l'appropriation des nouveaux outils et procédures.

FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL

L'année 2026 sera donc également consacrée à une phase structurante de dialogue social et de négociations collectives avec le comité social et économique de l'Agence, dans la continuité de la prorogation des instances existantes. Ces négociations auront pour objectif de construire, autant que possible dans une logique de compromis, de nouveaux accords d'entreprise portant sur les temps et organisations du travail, les rémunérations, les avantages sociaux et le télétravail. Cette démarche vise à consolider un climat social stable, condition indispensable à la réussite du projet fusionné.

UNIFIER LA GESTION FINANCIÈRE

La fonction financière fera l'objet d'une attention particulière, dans la mesure où elle constitue le socle de la soutenabilité du projet culturel fusionné. L'objectif est de disposer d'une gestion financière unifiée, fiable et lisible, garantissant la continuité des financements et la confiance des partenaires publics.

À cette fin, un plan comptable commun sera élaboré et les pratiques d'enregistrement harmonisées, avec la mise en place d'une comptabilité analytique partagée.

La trésorerie et les flux financiers seront centralisés, et des procédures communes seront définies pour les engagements de dépenses, la validation des factures, les circuits de paiement et l'archivage.

Des outils de suivi budgétaire et de contrôle de gestion permettront de renforcer le pilotage financier et de préparer les rapports exigés par les financeurs.

RASSEMBLER LES ÉQUIPES EN BI-SITES

L'Agence Unique s'est construite en rassemblant trois associations disséminées sur trois sites à Montpellier et deux sites à Toulouse. En 2026, une rationalisation de l'occupation de locaux passant par plusieurs déménagements sera mise en œuvre.

Dès le 1^{er} trimestre 2026, les salariés de l'Agence de Montpellier seront tous réunis sur un même site mis à disposition par la Région sur les berges du Lez (Immeuble Tailhades). Trois déménagements seront nécessaires pour que cette installation soit réalisée.

Le rassemblement de l'ensemble des salariés toulousains dans les locaux de la rue des Arts sera opéré après que des travaux d'aménagements complémentaires auront été réalisés par la Région.

CONFIGURER UN NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION

Les opérations de déménagement s'accompagneront d'un chantier structurant de modernisation du système d'information de l'association. Celui-ci vise à soutenir la performance globale de la nouvelle entité issue de la fusion, en garantissant des outils numériques à la fois efficaces, sécurisés et partagés par l'ensemble des équipes.

Une revue complète des matériels existants sera conduite afin d'évaluer leur adéquation aux besoins actuels et futurs, et de planifier leur renouvellement ou leur mutualisation lorsque cela s'avère pertinent.

Dans ce cadre, l'association engagera une harmonisation des outils numériques existants, afin de mettre fin à la coexistence de systèmes hétérogènes hérités des structures fusionnées. Un système d'information partagé sera progressivement déployé, conçu pour être sécurisé, évolutif et conforme aux exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le déploiement d'outils collaboratifs favorisera le travail transversal entre les équipes et les sites, facilitera la circulation de l'information et renforcera l'efficacité collective. Ce chantier sera accompagné d'actions de sensibilisation et de formation des salariés à l'usage des nouveaux outils et aux bonnes pratiques numériques, afin de garantir leur appropriation et leur utilisation optimale.

FAVORISER LA TRANSMISSION

Enfin, l'association affirme sa volonté de se tourner vers la jeunesse et de contribuer à la transmission et à l'ouverture des métiers culturels en développant une politique structurée d'accueil de stagiaires, du collège au niveau Master, dans la limite de ses capacités d'encadrement.

Un parcours d'accueil de stagiaires de troisième ou de seconde sera envisagé afin de leur permettre de découvrir l'Agence et les métiers de la culture dans leur dimension transversale.





Annexes

Les instances représentatives

Composition du Bureau

Président : Jérôme SION

Vice-présidente : Amélie CASASOLE

Trésorier : Jean-Marc BROQUA

Vice-présidente : Marion MAZAURIC

Vice-président : Marion THARAUD

Secrétaire : Marie RÉGIS

Composition du Conseil d'administration

Membres de droit

État : 2 membres

Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles Occitanie

Frédéric BOURDIN, Directeur régional adjoint délégué, directeur des pôles Création et Action culturelle et territoriale à la Drac Occitanie

Région : 4 membres

Zina BOURGUET

Rachida LUCAZEAU

Guillaume DE ALMEIDA CHAVES

Patrice CANAYER

Les personnalités qualifiées

État

Amélie CASASOLE

Marion THARAUD

Miquel CLÉMENTE

Région

Jérôme SION

Marion MAZAURIC

Abdel CHOUARI

Les représentants des professionnels

COLLÈGE LIVRE ET LECTURE	COLLÈGE CINÉMA ET AUDIOVISUEL	COLLÈGE SPECTACLE VIVANT
Maisons d'édition Frédéric LISAK	Salles et réseaux Luc CABASSOT	Création Sacha DENOY Guillaume SÉVERAC-SCHMITZ
Librairies Fabrice DOMINGO	Festivals de cinéma et de l'audiovisuel Eva MORSCH KIHIN	Diffusion Jean-Marc BROQUA Valérie GAUTHIER
Auteurs et autrices du livre Antoine BARRAL	Sociétés de production cinéma et audiovisuel Marie RÉGIS	Techniciens et techniciennes, artistes du spectacle vivant Anna BOURGÈS Jean-Noël WALKOWIAK
Médiathèques Anne NOVEL	Industries techniques cinéma et audiovisuel Fanny LAMOTHE	
Patrimoine écrit François GIUSTINIANI	Auteurs et autrices, réalisateurs et réalisatrices, scénaristes Sandrine MERCIER	
Manifestations littéraires Yves JAUMAIN	Techniciens et techniciennes, comédiens et comédiennes du cinéma et de l'audiovisuel Guillaume ADER	

Les temps forts 2026

- Pôle Livre et lecture
- Pôle Cinéma et audiovisuel
- Pôle Spectacle vivant

- Pôle Action culturelle et éducative
- Pôle Attractivité, rayonnement et développement
- Action transversale

JANVIER

- 21 et 22 janvier : BIS – Biennales internationales du spectacle à Nantes
- 26-29 janvier : FIPADOC Pro, salon professionnel du Festival international du film documentaire à Biarritz

FÉVRIER

- 5 et 6 février : Production Forum à Paris
- 18 février : Rencontres de l'éducation artistique aux images - les adaptations, à Montpellier

MARS

- Agora prospective, Cèze-Cévennes
- 9 mars : journée professionnelles Manifestations littéraires à Toulouse
- 15-18 mars : Rencontres nationales des pôles régionaux d'éducation aux images à Rouen
- 18 mars : Biennale des écritures contemporaines à Albi
- 20-29 mars : Cinelatino à Toulouse
- 26 mars : Rentrée littéraire collection printemps à Montpellier

AVRIL

- Webinaire « Connaître l'écosystème de production et de diffusion »
- 2 avril : Cinexpérience à Toulouse
- 14 avril : Journée professionnelle Résidences à la page à Lombez
- 16 avril : Journée Enjeux des bibliothèques à Toulouse

MAI

- Webinaire « Se situer dans l'environnement professionnel »
- 12-25 mai : Festival de Cannes
- 13 mai : Journée autour du projet « Écrits ta série » à Bagnères-de-Bigorre
- 21-24 mai : Comédie du livre à Montpellier
- 22 mai : Rencontre régionale de diffusion artistique « Transitions et nouveaux récits » à Villeneuve-les-Maguelone
- 26 mai : Plénière de coopérative de projets

JUIN

- Total festum
- 3 juin : Journée professionnelle « Quand lire fait grandir » avec le groupe SNE Jeunesse à Toulouse
- 15-18 juin : IETM – Informal European Theater Meeting (Oulu, Finlande)
- 23-26 juin : MIFA – Marché international du film d'animation à Annecy

JUILLET

- 1^{er} juillet : REC Grand Set : rencontres avec des prestataires, professionnels du cinéma et des sociétés de production, à Colomiers
- 7-9 juillet : Rencontres d'été des pôles régionaux d'éducation aux images

SEPTEMBRE

- Rencontres « Dispositifs de financements dans le spectacle vivant »
- Rencontres de la médiation
- Rentrée culturelle
- 17 septembre : Rentrée littéraire collection automne à Toulouse
- 17 septembre-4 octobre : Quinzaine littéraire avec Toulouse Métropole
- 30 septembre-4 octobre : Festival « Indépendance(s) et création » à Auch

OCTOBRE

- Rencontres « Dispositifs de financements dans le spectacle vivant »
- Webinaire « Protéger ses créations »
- 7-9 octobre : Foire du livre de Francfort
- 10 octobre : Journée professionnelle « Agir contre l'illettrisme » à Béziers
- 14-16 octobre : Hackathon Erasmus+
- 16-23 octobre : Festival Cinemed à Montpellier
- 21-25 octobre : WOMEX – World Music Expo, à La Grande Canarie

NOVEMBRE

- Forum Entreprendre dans la culture
- Mois du film documentaire
- 6-8 novembre : Pyrenart II – Copil + temps forts
- 30 novembre-1^{er} décembre : NumixLab

DÉCEMBRE

- Plénière du Coreps

Version mise à jour le 10 février 2026

Secrétariat général

Simon Martinez
Secrétaire général



☎ 05 34 44 50 27
@ s.martinez

Salomé Rodolause
Assistante de direction



☎ 05 34 44 50 27
@ s.rodolause

Sandrine Courouble
Secrétaire générale adjointe
Administration et développement



☎ 04 67 66 90 83 - 07 66 05 80 70
@ s.courouble

Géraldine Durand-Dosdat
Secrétaire générale adjointe
Observation, ressources, communication et action culturelle



☎ 05 61 13 55 61 - 07 63 58 33 46
@ g.durand.dosdat

Coreps

Elisa Morel
Coordinatrice Coreps et filières



☎ 04 67 66 90 96
@ e.morel

Services généraux - Secrétariat général : Sandrine Courouble

Anne-Yvonne Affret
Responsable finances



☎ 04 67 17 94 74
@ ay.affret

Carole Chassagnoux
Responsable
ressources humaines et paies



☎ 04 67 64 95 66
@ c.chassagnoux

Marie-Elisabeth Fromental
Gestionnaire administrative
et comptable



☎ 04 67 66 90 85
@ me.fromental

Alice Gau
Assistante administrative
chargée des dispositifs d'aide



☎ 04 67 66 90 91
@ a.gau

Nadine Philippe
Gestionnaire administrative
et comptable



☎ 05 34 44 50 20
@ n.philippe

Emilie Soursou
Gestionnaire comptable



☎ 05 34 44 50 20
@ e.soursou

Attractivité, rayonnement & développement

Secrétariat général : Sandrine Courouble

Valentine Pignet
Responsable
attractivité et rayonnement



☎ 04 67 64 00 55
@ v.pignet

Julie Josserand
Chargée de mission



☎ 04 67 66 90 84 - 07 68 29 53 74
@ j.josserand

Angèle Picgirard
Chargée de mission



☎ 04 67 66 90 81 - 07 67 84 50 86
@ a.picgirard

Juliette Puyjalinet
Chargée de projets européens



☎ 04 67 66 90 92
@ j.puyjalinet

Observation - Bases de données - Secrétariat général : Géraldine Durand-Dosdat

Yanik Vacher

Responsable
études et observation



☎ 05 34 44 50 26 - 07 50 68 50 94
@ y.vacher

Carla Mangin

Chargée de mission
base de données



☎ 04 67 17 94 72
@ c.mangin

Information - Ressources - Secrétariat général : Géraldine Durand-Dosdat

Christophe Burdin

Coordinateur
information-ressources



☎ 04 67 66 90 98 - 06 58 46 19 77
@ c.burdin

Pierre-Yves Cruaud

Webmaster



☎ 04 67 64 95 67
@ py.cruaud

Sylvain Pagès

Chargé du système
d'information



@ s.pages

Communication - Secrétariat général : Géraldine Durand-Dosdat

Virginie Franques
Coordinatrice
de la communication



☎ 05 34 44 50 23 - 06 02 02 60 48
@ v.franques

Pauline Bioulès
Chargée de communication



☎ 04 67 66 90 94
@ p.bioules

Lucile Cérède
Responsable de la
Communication numérique



☎ 04 67 17 94 71 - 06 31 36 82 15
@ l.cerede

Action culturelle et éducative - Secrétariat général : Géraldine Durand-Dosdat

Amélie Boulard
Chargée de mission
action culturelle et éducative



☎ 04 67 64 92 57 - 06 02 71 27 74
@ a.boulard

Marie Chèvre
Chargée de mission
action culturelle et éducative



☎ 05 61 13 55 62 - 06 63 53 13 02
@ m.chevre

Joséphine Mons
Assistante
coordination et éducation aux images



☎ 04 67 64 92 57
@ j.mons

Livre et lecture

Adeline Barré
Directrice Livre et lecture



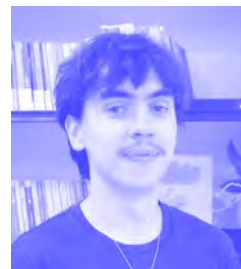
☎ 06 72 91 27 18
@ a.barre

Mila Andjelkovic
Assistante
bibliothèques et patrimoine



☎ 04 67 17 94 70
@ assistant.doc

Marc Bernard
Chargé de mission
économie du livre



☎ 04 67 17 94 76 - 07 85 70 53 84
@ m.bernard

Marie-Agnès Bonnot
Chargée de mission
catalogage



@ signalement.patrimoine

Lison Bourdezeau
Stagiaire création, vie littéraire et
jeunes en librairie



☎ 05 34 44 50 25
@ stagiaire.creation
@ jeunesenlibrairie

Olivia Egrot
Chargée de mission
création, vie littéraire



☎ 05 34 44 50 22 - 07 50 68 45 53
@ o.egrot

Manon Gatel
Chargée de mission
catalogage



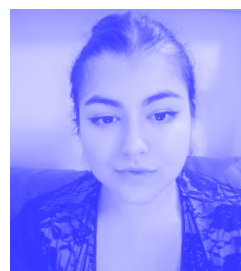
@ signalement.manuscripts

Mélanie Marchand
Chargée de mission
bibliothèques et patrimoine



☎ 04 67 17 94 75 - 07 85 70 56 58
@ m.marchand

Océane Teisseire
Stagiaire
économie du livre



☎ 04 67 17 94 78
@ stagiaire.ecodulivre

Emmanuel Varlet
Chargé de mission
création, manifestations littéraires



☎ 04 67 17 94 73 - 06 84 92 67 21
@ e.varlet

Cinéma et audiovisuel

Karim Ghiyati

Directeur cinéma et audiovisuel



☎ 06 18 70 06 53

@ k.ghiyati

Marin Rosenstiehl

Responsable
commission du film



☎ 04 67 64 92 58 - 06 99 36 68 87

@ m.rosenstiehl

Maxime Beaufey

Chargé de mission
commission du film



☎ 04 67 64 95 68 - 07 70 39 36 03

@ m.beaufey

Caroline Delpoux

Chargée de mission
commission du film



☎ 04 67 64 81 53

@ c.delpoux

Elsa Joulin

Chargée de mission
commission du film



☎ 05 61 13 55 63 - 06 63 51 52 93

@ e.joulin

Juliette Jouret

Chargée de mission
animation de la filière



@ j.jouret

Manon Pommier

Chargée de mission
diffusion



☎ 04 67 64 95 70 - 06 83 95 14 11

@ m.pommier

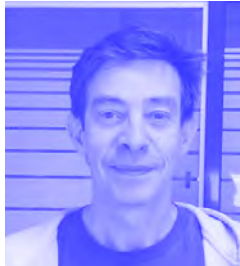
Spectacle vivant

Yvan Godard
Directeur Spectacle vivant



☎ 06 71 68 36 12
@ y.godard

Christophe Burdin
Chargé de mission



☎ 04 67 66 90 98 - 06 58 46 19 77
@ c.burdin

Christelle Jung
Chargée de mission



☎ 04 67 66 90 89 - 07 69 98 62 90
@ c.jung

Guillemette Laucoin
Chargée de mission



☎ 04 67 66 90 82 - 07 82 13 79 74
@ g.laucoin

Nadège Staebler
Chargée de mission



☎ 04 67 66 90 87 - 07 81 04 09 32
@ s.staebler



L'Agence Unique, Occitanie Culture

14 rue des Arts – Toulouse
64 rue Alcyoné – Montpellier
lagenceunique-occitanieculture.fr

